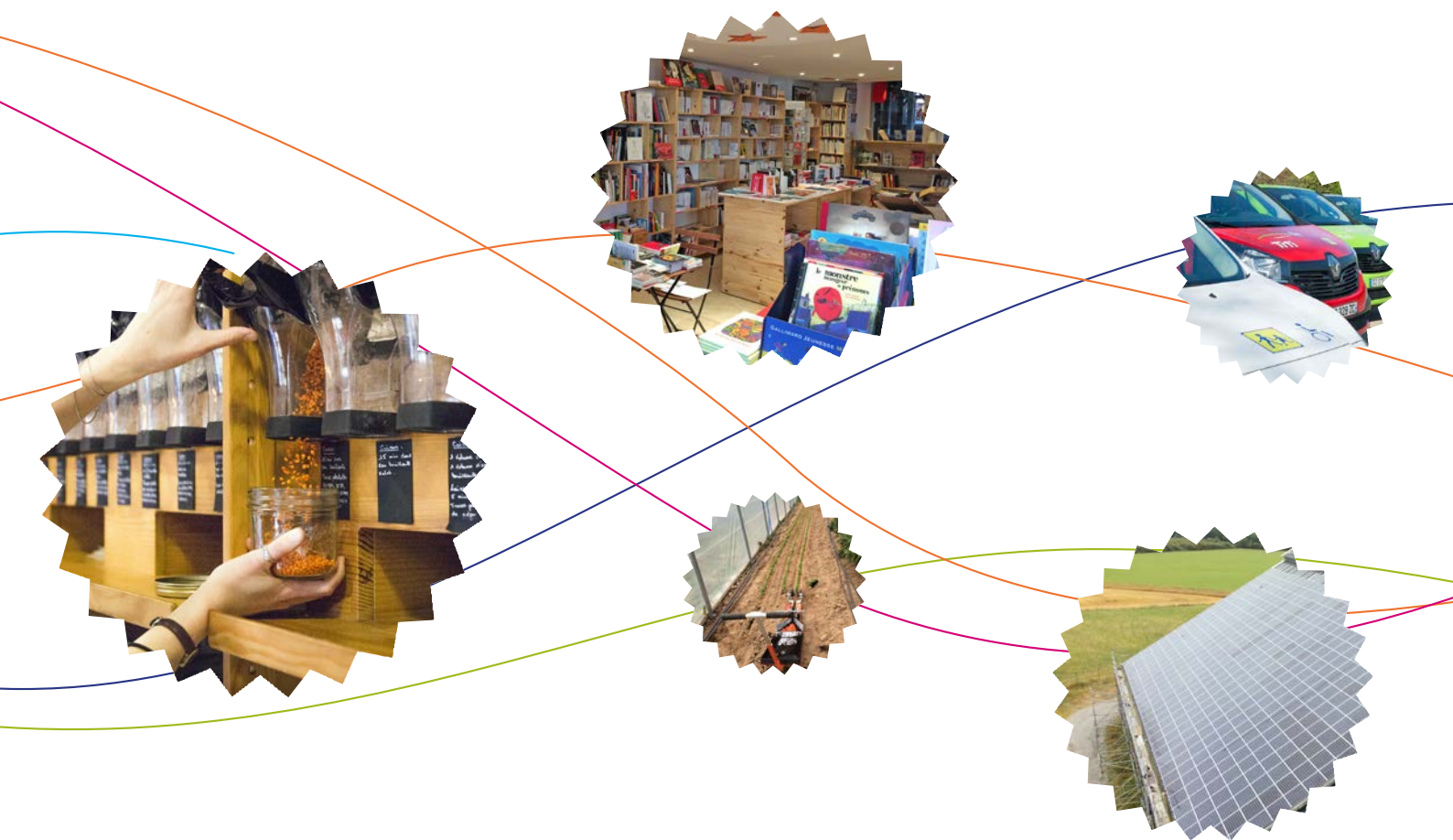


RAPPORT ANNUEL 2017



LA NEF, 30 ANS DE FINANCE ÉTHIQUE

La Société financière de la Nef est née en 1988, sous forme de coopérative “loi de 1947”, pour poursuivre les activités bancaires initiées 10 ans plus tôt au sein de l’association La NEF.

La démarche de la société financière est simple : relier, via des solutions d’épargne et de crédit, des porteurs d’argent, désireux de donner du sens à leurs économies, et des porteurs de projet contribuant à la transition écologique et sociale de notre société.

Passant de 350 sociétaires à sa création à près de **38 500 en 2018**, la société financière a ainsi accordé près de **6 300 prêts** à des projets à utilité sociale écologiques et/ou culturelle : agriculture biologique et paysanne, énergies renouvelables, entrepreneuriat social, filières bio, insertion, développement local, pédagogies alternatives, logement social, commerce équitable etc.

Dès sa création, la Nef s’est également engagée dans une démarche de transparence unique en France en publiant, chaque année, la liste de ses financements, permettant ainsi à ces sociétaires et épargnants de savoir, exactement, où va leur argent.

••> 2018 est l’année des 30 ans de la Nef, c’est pourquoi, tout au long de ce rapport annuel, nous vous invitons à découvrir des évènements qui ont marqué l’histoire de notre coopérative... de changements de Présidents, en déménagements en passant par des obtentions d’agréments.



UNE ORGANISATION EN PHASE AVEC LES PRINCIPES FONDATEURS

30 ANS
1989

La Société financière de la Nef réalise son premier prêt à l'entreprise "Weleda", marque pionnière de la cosmétique naturelle et bio.

LA GOUVERNANCE COOPÉRATIVE DE LA NEF ET SON FONCTIONNEMENT

La Nef a choisi une organisation coopérative respectueuse de toutes les parties prenantes.

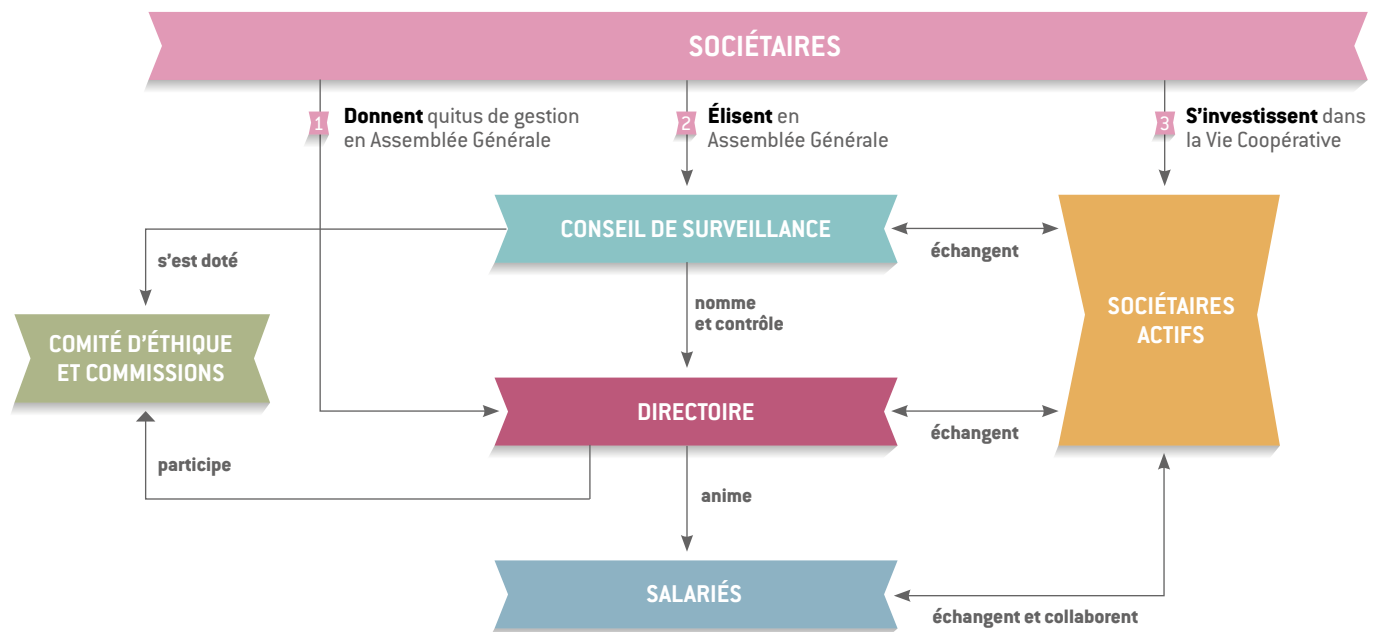
→ **Les sociétaires** sont propriétaires du capital de la coopérative. Réunis lors de l'Assemblée Générale, ils exercent à la fois une démocratie directe (1), en donnant quitus de gestion au Directoire et en votant les grandes orientations de l'entreprise, et une démocratie représentative (2), en élisant le Conseil de Surveillance.

Les sociétaires peuvent également s'engager dans la vie de leur coopérative. Ainsi, environ 300 sociétaires bénévoles, appelés **Sociétaires Actifs** et souvent constitués en **Groupes Locaux**, participent au développement culturel de la Nef en collaboration avec l'équipe salariée. Ils peuvent participer activement à la gouvernance de leur coopérative à travers un processus dédié de démocratie participative (3) : Assemblées des Coordinateurs Locaux (ACL), Confluents, Commission Vie Coopérative. Enfin, les sociétaires peuvent proposer leur candidature au Conseil de Surveillance.

→ **Le Conseil de Surveillance** veille à la cohérence des activités de la coopérative et valide ses orientations stratégiques. Il nomme et contrôle l'activité du Directoire. Le Conseil de Surveillance s'est doté de différentes commissions afin d'exercer pleinement son rôle : le Comité d'Éthique, la Commission Audit, la Commission Banque et la Commission Vie Coopérative.

→ **Le Directoire** est responsable de la gestion de l'entreprise et de l'animation de l'équipe salariée. Il rend régulièrement compte de son action au Conseil de Surveillance, mais aussi, une fois par an, directement aux sociétaires lors de l'Assemblée Générale.

→ **Le Comité d'Éthique** est un organe d'appui à l'évaluation et à la décision pour les instances dirigeantes et l'équipe salariée. Il est composé de sociétaires, de salariés et d'acteurs impliqués dans l'ESS.



SOMMAIRE

30
ANS

1990

Lancement du Compte Épargne Insertion, premier dépôt à terme de partage lancé en France, dédié au développement local, au logement social et à l'insertion par l'emploi.

•••> Édito	5
•••> Rapport du Directoire à l'Assemblée Générale	6
•••> Rapport du Conseil de Surveillance sur le rapport du Directoire ...	13
•••> Rapport du Comité d'Éthique	15
•••> Rapport sur l'activité commerciale et coopérative	16
•••> Bilan social et environnemental	23
•••> Comptes de l'exercice 2017	27
•••> Annexes aux comptes	29
•••> Résultats des cinq derniers exercices	37
•••> Rapport du Conseil sur le gouvernement d'entreprise	38
•••> Rapports du Commissaire aux Comptes	41



“ 2017, une année qui en vaut 30 !

En 2018 nous aurons 30 ans !

Un anniversaire c'est l'occasion de faire le point, mais surtout d'envisager l'avenir. 2017 a été une année chargée et pleine de défis (mais mes prédécesseurs vous disent cela chaque année dans cet éditorial, non sans raison). 2017 est une année qui en vaut trente, parce qu'elle est la résultante de 30 années de construction et d'expérimentation.

Il y a 30 ans, une poignée de personnes visionnaires et engagées optaient pour la création de la société financière, après déjà 10 ans d'expérience dans l'association. Aujourd'hui cette poignée de personnes est devenue 38 000 sociétaires. Au cours de ces 30 années, des hommes et des femmes ont relevé un défi fou : faire de l'argent un objet de lien. Ils ont expérimenté l'argent comme levier d'une société plus juste et plus respectueuse de l'environnement. Ils ont créé des produits d'épargne, pratiqué l'épargne de partage. Ils ont inventé de nouvelles manières de faire crédit, en retrouvant le sens premier du terme (credere en latin = faire confiance).

En 2014, un nouveau pas est franchi. Nous avons choisi collectivement de prendre le chemin d'une banque de plein exercice. Un chemin exigeant. Nous avons dû investir énormément pour construire notre outil bancaire. Investir dans des hommes et des femmes, dans des services informatiques, dans la mise en place de cette organisation bancaire. Aujourd'hui, sur ce plan, l'essentiel est en place. Il conviendra bien sûr d'affiner l'organisation et de stabiliser le système d'information mais la base est bien présente. Il nous manque encore les comptes courants pour les particuliers mais l'offre pour les professionnels se complète rapidement. Il importe maintenant de construire un modèle économique équilibré autour de cette organisation.

Ces investissements ont touché notre santé financière et même si nous terminons l'année à l'équilibre, cela relève plus de produits exceptionnels que du revenu brut d'exploitation. Pourtant la vitalité de la Nef est, elle, toujours bien active. J'en veux pour preuve trois chiffres :

- 42 millions : pour la première fois le capital dépasse les 40 millions, c'est là le signe de la vitalité de nos sociétaires qui continuent de soutenir la Nef dans son développement.
- 55 millions : la croissance du crédit est considérable, nous passons de 35 à 55 millions de crédits débloqués en 2017 (et même 85 millions de crédits accordés). C'est le signe de la vitalité de l'équipe et de nos entrepreneurs/emprunteurs.
- 137 millions : c'est le montant de l'épargne récoltée sur les livrets en 18 mois et sans la moindre publicité. C'est le signe de la vitalité des citoyens conscientisés qui veulent placer leur épargne là où elle prend du sens.

Du sens, un modèle économique pérenne et de l'humain, voilà sans doute les 3 mots d'ordre pour les 3 prochaines décennies. ”

RAPPORT DU DIRECTOIRE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



Les membres du Directoire

L'année 2017 s'est déroulée dans un climat marqué par un retour progressif à la confiance de la part des acteurs économiques. Celle-ci s'est nourrie de la conjonction de facteurs économiques et financiers français et internationaux globalement bien orientés, malgré la persistance d'un niveau de chômage très élevé, que ce soit pour l'activité des entreprises ou pour l'épargne des ménages.

Ce contexte a ainsi favorisé le développement de l'activité de crédit, notamment dans les domaines d'intervention à valeur ajoutée environnementale, sociale et culturelle de la Nef, notre coopérative enregistrant sa meilleure année historique dans le financement des projets concomitamment à un coût du risque au plus bas. La persistance de la politique monétaire très accommodante de la Banque Centrale Européenne a toutefois maintenu les taux de marché en territoire négatif (souvent jusqu'à deux ans sur le marché interbancaire et parfois jusqu'à 5 ans sur les obligations émises par l'État français).

Pour la Nef, les taux des barèmes de crédit ainsi que ceux des placements interbancaires, sans possibilité de procéder à la diversification des placements envisagée du fait des limites imposées par son groupe d'appartenance prudentiel (Crédit Coopératif/BPCE), sont donc restés au plus bas, maintenant une pression très forte sur nos revenus d'activité bancaire. La poursuite de nos investissements pour constituer le socle d'une offre bancaire aux professionnels et pour consolider le chemin parcouru vers la banque éthique a ainsi maintenu une situation de déséquilibre d'exploitation, conduisant à un plan d'économies en cours d'année afin de redresser la trajectoire de nos comptes.

L'enregistrement d'une plus-value latente issue de l'immeuble de notre siège social a cependant permis de dégager un léger bénéfice comptable au titre de cette année 2017.

Le soutien des sociétaires à "leur banque" a quoiqu'il en soit été réaffirmé cette année à travers le passage du capital au-delà du seuil des 40 M€ et la tenue à l'automne d'un congrès consacré au renouveau de la vie coopérative, colonne vertébrale de la Nef depuis sa création.

ACTIVITÉ DE COLLECTE : LA DYNAMIQUE SE MAINTIENT

Le capital a progressé de 2,1 M€ sur l'année (+ 5 %) pour atteindre 42,1 M€. Notre coopérative compte désormais **38 427 sociétaires**, soit **448 de plus** en 2017. Le montant moyen détenu par sociétaire est de **1 096 €**.

••> **La décollecte sur les comptes à terme s'est poursuivie, l'encours détenu passant de 107 M€ à 94 M€ sur l'année.**

Avec une rémunération moyenne de 1,91%, cette ressource reste chère dans le contexte de taux bas et ce malgré l'acceptation par de nombreux déposants d'une renégociation de leur taux en cours d'année. En contrepartie, la collecte sur les **livrets** a vu son encours croître de 78 M€ à 137 M€, avec un nombre de détenteurs passant de 6 002 à 9 074 sur l'année. Les abandons d'intérêt au profit de la coopérative ont permis d'en maintenir la rémunération à 0,08%.

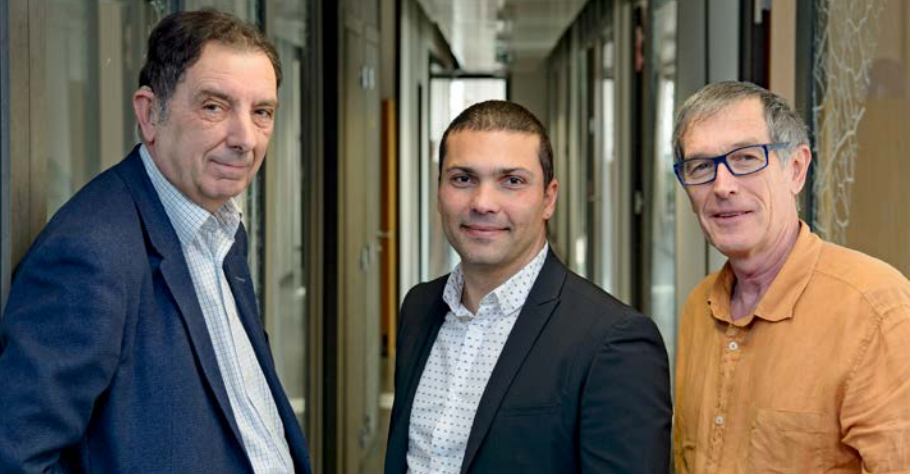
Au total, **l'épargne** confiée par nos déposants a progressé sur l'exercice de 46 M€, s'établissant à 231 M€ et illustrant la dynamique positive qui nous anime. Cette épargne a été confiée dans un esprit de **partage** réaffirmé.

Les épargnants de la Nef sont restés solidaires et altruistes ! En effet, en 2017, ce sont près de 36% des épargnants sur livret qui ont partagé 57% de leurs intérêts avec une structure partenariale, permettant de collecter au total 155 K€, soit un chiffre quasiment équivalent à celui de l'an passé malgré la baisse des taux moyens des comptes à terme. Toutes les associations partenaires ont vu leur nombre de donateurs sur les livrets croître fortement. Les relations avec nos "partenaires épargne" bénéficiaires de l'épargne de partage vont au-delà de cette collecte de dons, car ces acteurs de la transition citoyenne écologique et sociale, par leur action au quotidien, contribuent à notre développement.

L'encours **des comptes à vue aux personnes morales** a continué quant à lui sa montée en régime.

Au 31.12.2017, 9 M€ étaient déposés sur ces comptes par 487 détenteurs, pour l'essentiel emprunteurs de la Nef. Cette montée est restée progressive, au rythme de la construction de notre offre bancaire.

En complément de cette collecte directe, nous détenons encore à la fin de l'exercice un encours de tirages auprès du Crédit Coopératif de 178 M€ (- 12%), à proportion des droits issus des dépôts à cette même date sur les comptes chèques Nef-Crédit Coopératif. Ces droits sont désormais figés à ce niveau du fait de la fin du partenariat sous cette forme. Ils seront remboursés en 5 semestrialités à compter du 1^{er} janvier 2019. Un nouveau partenariat est en phase de construction entre les deux établissements, afin de proposer une nouvelle offre de comptes à vue auprès des particuliers.



ACTIVITÉ DE CRÉDIT : LE CHANGEMENT DE RYTHME

Crédits

...> Avec **514 prêts** accordés en 2017 (+ 34 % par rapport à l'an passé) pour **88 M€** (+ 126 %), l'accélération que nous visons est au rendez-vous. Elle résulte d'une forte hausse du montant moyen avec 171 K€ (102 K€ l'an passé), traduction des impulsions nouvelles données à notre stratégie commerciale, mais aussi d'une hausse sensible du nombre de dossiers (+ 130 par rapport à 2016), permise par la mobilisation intense des équipes, aussi bien en front qu'en back office, dans un contexte de moyens dédiés au crédit quasi constant en effectifs moyens disponibles.

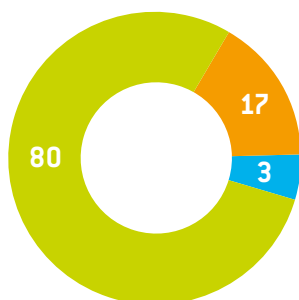
Les débloques n'ont suivi que progressivement, du fait du décalage entre les accords délivrés et les décaissements effectifs. Néanmoins, avec 55 M€ (+ 65 %) pour 387 dossiers (+ 10 %), nos records sont battus et nous terminons l'année proches de nos objectifs de 60 M€. Cela permet à notre encours d'atteindre 158 M€ en fin d'année, en progression de 20 % en un an (mais seulement 7 % en encours moyen). Cette croissance est cependant à peine suffisante pour compenser dans nos produits d'intérêt la baisse du rendement moyen du portefeuille (- 0,37 %), alimentée par la baisse de notre taux de production moyen (- 0,49 %). Au rythme actuel de baisse du rendement de notre portefeuille, et qui va se poursuivre sur les deux années à venir, nous avons besoin d'encours moyens en croissance de plus de 10 % l'an pour enclencher un cercle vertueux pour nos revenus de crédit. Sur la base de nos objectifs 2018, qui reposent sur une poursuite de notre accélération de production (64 M€), c'est à nouveau une croissance de plus de 20 % de cet encours que nous visons.

► Répartition sectorielle des prêts en 2017

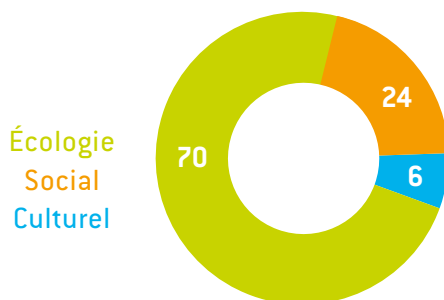
- **23 %** ont financé des projets intégrant une dimension "globale", à la fois environnementale et sociale ;
- **67 %** ont financé des projets avec un impact environnemental ou social positif avéré ;
- **10 %** ont financé des projets à impact environnemental neutre ou faible mais à forte dimension sociale.

Ces financements ont permis la création ou le maintien d'environ 520 emplois, dont 61 % dans le secteur de l'écologie, 25 % dans le secteur social et 14 % dans le secteur culturel.

64 % de ces emplois sont liés à des créations d'entreprise.



Souhaits d'affectation de l'épargne en 2017
(en pourcentage)



Répartition des débloques de prêts, en €, en 2017
(en pourcentage)

Contre-garanties :

...> À partir de mars 2017, un partenariat a été noué avec le **Crédit Coopératif**, permettant à la Nef de contre-garantir des dossiers de crédit réalisés ou en cours de réalisation par celui-ci, la Nef gardant la latitude de les accepter ou non en fonction de ses propres critères de décision. La montée en puissance a été rapide avec plus de 100 M€ de garanties nominales délivrées en 2017. Au 31.12.2017, le hors bilan de la Nef n'en retrace cependant que 65 M€, du fait soit des amortissements qui ont commencé à affecter ces encours, soit des dossiers non encore mis en force par le Crédit Coopératif. Les secteurs d'activité concernés par ces dossiers sont principalement les collectivités locales, les établissements de santé et l'habitat social.

Les commissions versées par le Crédit Coopératif se sont élevées à environ 200 K€. En contrepartie, un dépôt de garantie de 15 % de l'encours contre-garanti doit être constitué par la Nef dans les livres du Crédit Coopératif.

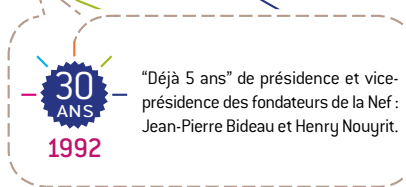
Ces risques étant transférés du Crédit Coopératif à la Nef, cette dernière doit par ailleurs les inscrire au dénominateur de son ratio de solvabilité, et donc y affecter les fonds propres requis par la réglementation.



Gestionnaire de portefeuille projets



Secrétaire Générale Adjointe



ACTIVITÉ DE PLACEMENTS : UNE NOUVELLE ÈRE

•••> **Les placements interbancaires et obligataires continuent à être majoritaires au sein de l'actif de notre bilan.** Malgré sa vivacité, la croissance de nos encours de crédit (+ 27 M€) est restée inférieure à celle de la collecte d'épargne (+ 46 M€), confirmant qu'il nous faut aller beaucoup plus loin dans notre action de développement des crédits pour concrétiser le rééquilibrage de l'actif de notre bilan.

2017 a néanmoins été une année de rupture à deux égards :

- les revenus qui sont issus des placements, sous l'impact des taux bas, sont désormais inférieurs à ceux issus de l'activité de crédit, et cette évolution a vocation à être irréversible ;
- la stratégie de diversification que nous avons impulsée en 2016 a dû être interrompue afin de se conformer strictement aux normes du groupe BPCE applicables aux établissements associés du Crédit Coopératif. Les seuls nouveaux placements que nous avons pu réaliser à partir de mai 2017 sont ainsi des comptes à terme auprès de la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes.

Les conséquences de ces deux phénomènes sont lourdes pour notre compte de résultat.

ACTIVITÉ DES FILIALES : LE DÉSENGAGEMENT

•••> **La révision stratégique décidée en 2016 dans le but de mettre un terme aux pertes générées a vu sa mise en œuvre poursuivie.**

Concernant le métier du capital investissement, notre société de gestion Nef Investissement a ouvert à partir du mois de juin la phase de mise en extinction du fonds *Sens*.

La Nef est désormais porteuse de la totalité des parts de ce dernier, pour une valeur nette de 2 M€, et s'apprête à intégrer en 2018 dans son bilan les 3 dernières participations détenues par ce fonds. Le processus d'extinction pourra ainsi être clôturé, permettant à Nef Investissement de demander son retrait d'agrément auprès de l'AMF.

Parallèlement la société Nef Capital Patient, également gérée par Nef Investissement et entièrement détenue par la Nef, est aujourd'hui en sommeil, toujours détentrice de 5 lignes de participations pour une valeur nette de 0,4 M€.

Quant à Nef Gestion, sans activité sur l'année 2017, une réflexion a été ouverte pour qu'elle devienne le réceptacle de l'activité de finance participative (plateforme de dons Zeste.coop) et de conseil financier de la Nef.

RÉSULTATS FINANCIERS : L'EXPLOITATION RESTE DÉFICITAIRE

•••> **La clôture de l'exercice 2017 se fait au niveau attendu avec un résultat courant déficitaire d'1,4 M€.**

L'exercice se solde toutefois par un bénéfice de 50 K€ après réalisation d'une plus-value immobilière de 1,49 M€.

Reprenons les points saillants :

1 > La baisse des taux a continué à produire ses conséquences négatives sur nos produits d'intérêt.

Deux chiffres illustrent cette observation :

- - 1 % sur les produits de crédits,
- - 21 % sur les produits de placement.

Sur les crédits, la qualité de la performance commerciale permet à peine d'assurer la stabilité des revenus d'intérêt. D'abord parce que la croissance de l'encours moyen n'est que de 7 %, du fait que les déblocages et donc l'encours ont accéléré sur la seconde partie de l'année. Ensuite parce que l'effet baisse de rendement du portefeuille se poursuit : 3,46 % en 2017 pour 3,83 % en 2016, soit -10 %.

Sur les placements se conjugue un double phénomène de volume (les placements ont été à l'arrêt en 2017, sans remplacement des tombées) et de taux (le rendement du portefeuille passe de 2,09 % à 1,75 %).

•••> **Au total nos produits d'intérêt s'établissent à 9,4 M€, soit -13 %.**

L'effet de substitution des crédits aux placements est certes en marche, mais la spirale n'est pas encore inversée. Les décisions prises au niveau de BPCE concernant notre programme de placements vont faire sentir leur impact pendant plusieurs années.



Conseiller Grands Comptes



Le Service Accueil et Assistance de Direction

30
ANS
1993

Lancement des premiers livrets d'épargne Nef-Crédit Coopératif : les premiers livrets, en France, permettant de partager ses intérêts avec une association.

2 > En regard, les charges d'intérêt baissent également, mais la compensation n'est que partielle.

Le coût des dépôts de la clientèle perd 10 %, sous le seul effet de la décélération des rémunérations des comptes à terme puisque celles des livrets restent à 0,08 %.

Les intérêts versés sur les tirages au Crédit Coopératif baissent de 79 %, suite au complet remboursement des tirages livret et à un tirage partiel en moyenne sur l'année pour la partie comptes chèques (au taux d'Euribor 3 mois + 0,50 % soit 0,17 % actuellement).

Au total nos charges d'intérêt s'établissent à 2,3 M€, soit -32 %.

La marge d'intérêt s'élève ainsi à **7,1 M€, soit -2 %**.

3 > La progression des commissions est sensible, sous l'effet des contre-garanties délivrées au Crédit Coopératif.

Au total les commissions nettes générées par l'exercice s'élèvent à 1,4 M€ (dont 0,8 M€ issu de l'ancien protocole de partenariat avec le Crédit Coopératif venant à échéance au 31.12.2017), soit + 21 %. Cette croissance est très largement issue des nouvelles commissions versées par le Crédit Coopératif (0,2 M€) sur les 65 M€ d'encours de contre-garanties au 31.12.2017.

...> Cela permet au PNB, **8,5 M€, d'être en très légère croissance de 1 %**.

4 > Le ralentissement des frais généraux a été conduit comme annoncé.

En juin de l'année passée, dans le contexte des réorientations décidées du fait des lourdes conséquences sur nos revenus de l'interruption de toute diversification de notre politique de placement, nous avons lancé un mouvement d'économies sur l'ensemble de nos budgets, intégrant un plan de départs.

L'année se clôture avec une dépense inférieure de près de 600 K€ par rapport aux budgets 2017 initiaux.

Les **9,2 M€ de frais généraux totaux** sont ainsi répartis :

- frais de personnel : 5,2 M€, soit + 2 % sur l'exercice précédent
- autres charges d'exploitation : 3,4 M€, soit + 4 %
- dotation aux amortissements : 0,6 M€, soit + 36 %.

Au total nos frais restent en croissance de 5 %.

...> **Le résultat brut d'exploitation de l'exercice s'établit ainsi à -0,76 M€, après 0,6 M€ de dotations aux amortissements, très proche de nos prévisions. Les moindres réalisations sur le PNB (avec des prévisions initiales n'ayant pas pris en compte toutes les contraintes qui allaient nous être imposées) ont été compensées par la maîtrise des dépenses.**

5 > Le coût du risque est resté très contenu.

Avec 0,1 M€, il est équivalent à celui de l'an passé. Nous profitons ici des effets positifs des taux bas sur la situation financière des entreprises. Et nous touchons aussi les dividendes de notre politique de crédit historiquement prudente.

6 > La dépréciation des immobilisations financières continue à laisser une trace profonde dans nos comptes

La dotation sur l'exercice 2017 est de 0,7 M€, presque entièrement issue de nos 3 filiales :

- sur Nef Gestion : 0,12 M€
- sur Nef Investissement : 0,25 M€
- sur Nef Capital Patient : 0,3 M€, impactés par le dépôt de bilan en décembre de l'un des 5 engagements du portefeuille de Nef Capital Patient, générant une provision complète des 0,15 M€ détenus.

7 > Une importante plus-value de cession immobilière, relative à l'immeuble d'exploitation de la Nef, a été réalisée sur l'exercice.

Afin de regrouper sur une même structure les droits immobiliers (parts de SCI et baux commerciaux) relatifs à son immeuble d'exploitation, la Nef a procédé au cours de l'exercice à une cession d'une partie des parts détenues dans la SCI Pôle Carré de Soie (propriétaire du Woopa) à la SCI Côté Marguerite, propriété à plus de 99 % de la Nef. Les parts cédées ont permis de générer une plus-value de 1,49 M€ dans les comptes 2017 de la Nef. Le coût des droits d'enregistrement de 80 K€ a été supporté par la SCI Côté Marguerite, et *in fine* comptabilisé dans les comptes 2017 de la Nef, s'agissant d'une SCI fiscalement transparente.

...> **Au final l'exercice se solde par un léger bénéfice comptable de 50 K€.**

LES RATIOS RÉGLEMENTAIRES : LES ÉQUILIBRES FINANCIERS RESTENT SOLIDES

Les équilibres financiers de la Nef appréciés au 31.12.2017 restent solides, que ce soit du point de vue de sa liquidité à court terme (ratio LCR de 282 % pour un minimum de 80 %), de son équilibre fonds propres/risques (ratio de solvabilité de 14,18 % pour un minimum de 11 %) ou du poids des fonds propres dans son bilan (ratio de levier de 6,73 % pour un minimum de 3 %).

Compte tenu de la vive croissance des risques de bilan et de hors bilan, la Nef doit renforcer sa capacité de collecte de fonds propres, ce qui nécessitera une ouverture vers des investisseurs institutionnels.

30
ANS
1994

Arrivée d'Etienne Javelle, qui rejoint Isabelle Moquet et Wilfride Audebrand, trois salarié.e.s toujours présents à la Nef en 2018.

INFORMATIONS ANNEXÉES AU RAPPORT DE GESTION

→ Bilan schématisé au 31 décembre 2017

LES RESSOURCES (Passif du bilan)	LES EMPLOIS (Actif du bilan)
Capital et passifs divers 49 M€ (+ 8 %)	Immobilisations, participations et divers 13 M€
Dépôts à terme 94 M€ (- 11 %)	Placements tracés 13 M€ (+ 10 %)
Livrets 137 M€ (+ 75 %)	Prêts à la clientèle 155 M€ (+ 22 %)
Comptes à vue et assimilés 34 M€ (+ 42 %)	Placements obligataires 34 M€ (+ 78 %)
Emprunts sur comptes chèques Nef - Crédit Coopératif 180 M€ (- 12 %)	Dépôts et placements bancaires 279 M€ (- 4 %)
	dont :
	• 47 M€ au Crédit Coopératif
	• 230 M€ à la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes
	• 2 M€ chez Natixis
TOTAL DU BILAN 494 M€ (+ 8 %)	
	Prêts en attente de déblocage 25 M€
	Garanties données 67 M€

➤ Les emplois

Les immobilisations sont restées stables. La valeur nette des participations dans les filiales a été dévaluée à nouveau de 0,6 M€. Les placements "tracés" sont essentiellement des fonds dédiés au développement des pays du Sud ou aux énergies renouvelables. **L'encours des prêts, soit 155 M€** après déduction du stock de provisions de 3 M€, **a progressé de 22 %** grâce à la mise en place de **55 M€ de nouveaux crédits** en 2017.

Un portefeuille d'obligations d'États et d'entreprises cotées, géré selon des critères d'investissement socialement responsable (ISR) a été constitué. Il permet à la fois de diversifier nos placements et de répondre à nos obligations réglementaires en matière de réserve de liquidité.

Les dépôts bancaires sont des comptes à terme ou à vue rémunérés. Les conditions du marché interbancaire se sont légèrement améliorées fin 2017, ce qui a permis de réaliser de nouveaux placements à terme. Ces placements produisent encore une part importante des revenus de la coopérative.

Le compte ouvert auprès de notre compensateur Natixis Payment Solutions dans le cadre de notre participation au système interbancaire de paiement, permet de réceptionner et d'émettre les flux de paiement confiés par les détenteurs de comptes Nef.

➤ Les ressources

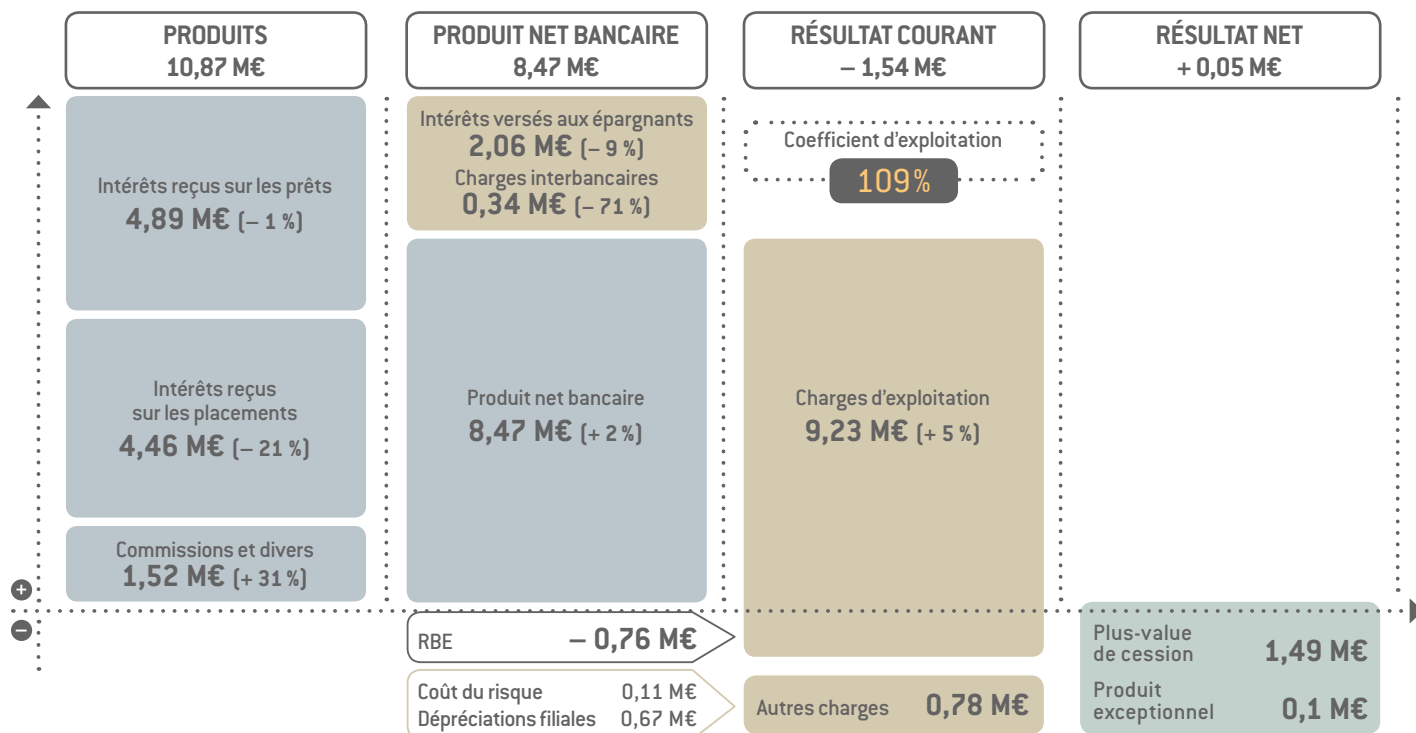
Le capital dépasse les 42 M€, il est détenu par plus de 38 000 sociétaires. La baisse de l'encours des dépôts à terme est largement compensée par la forte hausse de l'encours des livrets lancés en 2016. Les emprunts sur comptes Nef-Crédit Coopératif correspondent à l'intégralité des droits de tirage (178 M€ + 2 M€ de comptes rattachés) dont nous disposons sur les sommes déposées par nos sociétaires dans les comptes du Crédit Coopératif. Ces droits de tirage sont appelés à disparaître progressivement à partir du 31.12.2018.

➤ Évolution des taux d'intérêts	2015	2016	2017	Δ 2017 / 2016
Taux moyen des dépôts clients	2,12 %	1,44 %	0,84 %	- 0,60
Taux moyen des ressources empruntées	0,57 %	0,46 %	0,22 %	- 0,24
Sous total taux moyen des ressources	0,93 %	0,76 %	0,57 %	- 0,19
Taux moyen des prêts en cours	4,16 %	3,95 %	3,64 %	- 0,50
Taux moyen des placements en cours	2,36 %	1,84 %	1,77 %	- 0,07
Sous total taux moyen des emplois	2,56 %	2,36 %	2,31 %	- 0,05
Taux moyen des marges d'intérêts	1,63 %	1,60 %	1,73 %	+ 0,14
Marge d'intérêts en K€	7 290	7 182	6 951	- 231

➤ Évolution des taux d'intérêts

Les taux d'intérêts ont poursuivi leur baisse en 2017. La baisse du rendement des emplois a pu être compensée par la baisse du coût des ressources, permettant une bonne tenue de la marge d'intérêts en taux. La marge d'intérêts en montant a cependant baissé, car le montant moyen des ressources empruntées et replacées a sensiblement baissé au cours de l'exercice.

Comment s'est formé le résultat en 2017 ?



Intérêts reçus sur les prêts à la clientèle

Ils ont légèrement diminué malgré la forte augmentation de l'encours (+ 22 %). La progression de l'encours ayant été concentrée sur la fin de l'année 2017, elle portera ses fruits en 2018.

Intérêts perçus sur les placements

Ils sont en forte baisse suite à l'impossibilité de replacer les dépôts à terme arrivés à échéance pendant la majeure partie de l'année. La réalisation de nouveaux placements en décembre ne portera ses fruits qu'à partir de 2018.

Commissions

La rubrique regroupe les sommes facturées aux emprunteurs pour étudier et gérer leurs crédits ou leurs comptes (0,5 M€) et les commissions versées par le Crédit Coopératif. Ces dernières sont de 2 ordres : des commissions sur les produits d'épargne et les crédits détenus dans ses livres par les sociétaires de la Nef (0,8 M€) et des commissions sur des garanties données par la Nef sur des prêts réalisés par le Crédit Coopératif (0,2 M€).

Intérêts versés aux épargnants

Les intérêts versés sur l'épargne directement gérée par la Nef ont baissé suite à la baisse de rémunération des dépôts à terme.

Intérêts versés sur les emprunts au Crédit Coopératif

Ils ont fortement baissé. Le bon développement de notre collecte directe sur les livrets a eu un effet de remplacement de ces ressources empruntées.

Charges d'exploitation

Elles ont augmenté de 5 % pour accompagner la mutation de la Nef dans l'élargissement de ses activités. Après les frais de personnel (5,2 M€, en progression de 2 %), les principaux postes sont les loyers (1 M€), les moyens généraux (0,8 M€), les frais informatiques (0,6 M€) et les amortissements (0,6 M€), en forte progression de 36 %, en lien avec nos investissements.

Coefficient d'exploitation 109 %

Ce ratio est le rapport entre les charges d'exploitation et le produit net bancaire. Il mesure la rentabilité de l'entreprise avant prise en compte du risque. Le dépassement du seuil de 100 % montre une rentabilité

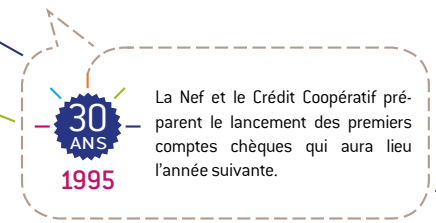
négative qui nécessite des actions correctrices. Les actions entreprises ont déjà permis de freiner la dégradation de la marge bancaire en réduisant le coût de la ressource et d'améliorer légèrement le PNB, mais le retour à l'équilibre de ce coefficient reste l'objectif prioritaire pour 2018.

Autres charges

Le coût du risque sur les crédits est très faible (0,07 % de l'encours), par contre, nous avons été amenés à constituer d'importantes provisions sur nos filiales qui n'ont pas réussi à trouver la rentabilité et que nous avons dû mettre en sommeil ou en phase d'extinction.

Plus-value de cession

Afin de regrouper dans une même structure les droits immobiliers (parts de SCI et baux commerciaux) relatifs à son immeuble d'exploitation, la Nef a procédé au cours de l'exercice à la cession d'une partie des parts détenues dans la SCI Pôle Carré de Soie (propriétaire de l'immeuble de Vaulx-en-Verlin) à sa filiale à 99 % la SCI Côté Marguerite. Les parts cédées ont été évaluées par un expert et la plus-value réalisée permet de dégager un résultat net légèrement positif.



LES PERSPECTIVES 2018

Le premier guide qui encadrera notre année 2018 restera la poursuite du rééquilibrage de la rentabilité de la coopérative. L'objectif fixé est l'atteinte d'un résultat brut d'exploitation à l'équilibre en fin d'année. Dans le contexte des tensions générées sur nos revenus par le niveau des taux, dont on n'attend pas de remontée significative au cours de l'année, et par les contraintes fixées à notre politique de placement, cet objectif est ambitieux. Il nécessitera de trouver la voie appropriée mariant la poursuite du développement de l'activité et la persistance d'une stricte maîtrise des charges.

Sur la voie du développement, nous continuerons à cultiver intensivement nos 3 "champs" :

- en accentuant notre approche d'emprunteurs professionnels de plus grande taille pour alimenter la croissance de nos encours de crédit, de bilan comme de hors bilan. Nous nous appuierons pour ce faire sur la dynamique de développement enclenchée en 2017, sur la consolidation de notre offre bancaire de base aux clients professionnels et sur le partenariat noué avec le Crédit Coopératif pour contre-garantir des dossiers initiés par ce dernier ;
- en donnant une nouvelle dimension à la clientèle des particuliers, source de la vigueur de notre collecte d'épargne, du fait des nouveaux horizons partenariaux ouverts avec le Crédit Coopératif en direction d'une nouvelle offre de compte bancaire ;
- en poursuivant le développement de l'activité de finance participative, à partir de sa nouvelle structuration au sein de Nef Gestion.

Nous avons par ailleurs à relever plusieurs challenges internes :

- **compléter** l'opérationnalité de notre système d'information bancaire en finalisant la migration des crédits et en achevant la mise en production des éléments constitutifs de notre offre bancaire aux professionnels ;
- **améliorer** l'efficacité de nos processus de traitement dans les domaines de l'instruction des crédits et de la souscription en ligne ;
- **franchir** une nouvelle étape d'automatisation des reportings réglementaires et propres à notre statut d'établissement associé du Crédit Coopératif ;
- **poursuivre** le déploiement de notre dispositif de contrôle interne, en conformité avec les recommandations émises par notre organe associant.

Le programme de travail ainsi décrit devra se nourrir d'une "orientation client" imprégnant chacune de ces composantes, en interaction avec une vie coopérative renouvelée sur les bases ouvertes lors du congrès des sociétaires de novembre 2017.



Le chemin tracé est exigeant pour les équipes de la coopérative et plus largement pour toutes ses parties prenantes. Pour qu'il s'inscrive dans une vision harmonieuse et partagée par tous du sens donné aux efforts accomplis, un nouveau plan stratégique sera construit en 2018.

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LE RAPPORT DU DIRECTOIRE

30
ANS
1996

La Nef participe à la création de l'association Finansol, association de promotion de la finance solidaire.

Sans conteste, l'exercice 2017 a été compliqué pour notre coopérative. Le contexte général de taux bas a continué à nous pénaliser du fait de notre taille modeste et de notre modèle économique dépassé. L'arrêt de nos placements interbancaires et l'impossibilité de les faire évoluer pèsent toujours lourdement sur nos résultats financiers. Ceci intervient alors que les investissements importants pour asseoir le développement de notre offre bancaire sont toujours en cours, sans avoir encore pu générer les produits attendus. Ainsi, c'est à marche forcée que nous composons notre nouveau modèle économique.



Le Conseil de Surveillance

...> Cette situation de grande vulnérabilité pourrait inquiéter. Mais **“l'écosystème Nef” a su montrer sa résistance et sa capacité de rebond à travers chacune de ces composantes.**

Les sociétaires tout d'abord ont confirmé leur soutien par un accroissement du capital supérieur en pourcentage à leur développement en nombre. Certains de ceux-ci ainsi que des clients non sociétaires, ont également consenti à une baisse de la rémunération de leurs dépôts à terme vers des niveaux plus conformes aux taux en vigueur et à la situation de la Nef ; ce mouvement est à poursuivre et à amplifier tant ces économies de charges pour notre coopérative restent vitales !

Le développement des livrets se poursuit dans une belle dynamique, plus 50 % en nombre, plus 75 % en montant, et surtout avec une modestie de rémunération favorable aux emprunteurs de l'économie réelle.

À travers un coût du risque exceptionnellement faible, ces derniers contribuent aussi à la résistance de l'ensemble.



30

ANS

1997

Les salarié.e.s et sociétaires de la coopérative rédigent la "Charte des valeurs de la Nef".



Les sociétaires actifs, organisés ou non en groupes locaux, continuent à être un relais précieux de nos activités et, en ces temps difficiles, ils sont souvent un soutien essentiel.

De leur côté, **les équipes** se sont fortement mobilisées pour un développement du crédit sans précédent. Tous les fruits n'en sont pas encore récoltés mais pour la première fois de son histoire, **la Nef voit sa marge bancaire être supérieure à sa marge financière**, signe que le changement de modèle économique est bel et bien engagé.

Ces efforts méritent d'être particulièrement salués.

Malgré ces éléments positifs, notre société a dû faire face à l'impératif d'un ajustement économique afin de retrouver rapidement un équilibre d'exploitation, gage de sécurité et de sérieux pour les autorités réglementaires et de tutelle, de confiance auprès de nos partenaires et futurs investisseurs et tout simplement de pérennité. Cela nous a conduits à mener un plan d'économie et de réorganisation générale de l'entreprise ; il s'est traduit notamment par un plan de départs volontaires conduit avec le souci de trouver des solutions adaptées à chaque personne et à chaque situation. Malgré ces départs, les effectifs restent en évolution croissante sur 12 mois, renforçant l'assise du projet bancaire.

Une autre conséquence de ce plan de réorganisation est d'accélérer la réflexion déjà engagée sur l'apport de la vie coopérative et son articulation, tant avec l'opérationnel qu'avec les représentants des sociétaires que sont les membres du Conseil ; le congrès de novembre a lancé ce chantier important qui doit se poursuivre tout au long de 2018 et contribuer à l'élaboration d'un plan stratégique à moyen terme.

Les mesures prises pour limiter les pertes générées par les filiales devraient permettre l'apurement quasi total de celles-ci fin 2018.

Tout ceci s'est déroulé en même temps que le recrutement d'un nouveau Président de notre Directoire, puisqu'il était convenu avec Pierre-Emmanuel Valentin que celui-ci assumerait cette responsabilité à titre provisoire. Bernard Horenbeek a ainsi intégré l'entreprise au 1^{er} juillet et a pris la présidence du Directoire au 1^{er} septembre. La composition du Directoire a également évolué du fait du départ à la retraite progressif d'Etienne Javelle à partir du 1^{er} juin et du départ de Frédéric Moukarim en fin d'année, dans le cadre du plan de départ volontaire. Qu'ils soient ici tous remerciés.

Durant cette période, **le Crédit Coopératif a accentué sa présence active à nos côtés**. Sa proposition de contre-garantir certains de ses crédits, selon nos propres critères d'éligibilité, nous a permis de prendre rapidement des engagements importants, générant ainsi des commissions conséquentes.

Par ailleurs, notre volonté d'apporter des réponses aux besoins des particuliers a trouvé un écho constructif auprès du Crédit Coopératif ; **une nouvelle offre bancaire** impliquant davantage la Nef est en cours de constitution, dans l'objectif d'un partenariat rénové et d'un esprit de partage équilibré.



Beaucoup d'efforts seront encore nécessaires avant que nous ne retrouvions une position plus sereine. Néanmoins, les éléments qui s'incarnent progressivement dans la construction de notre nouveau modèle économique nous laissent raisonnablement présager une consolidation de notre projet bancaire.

Quoiqu'il en soit et malgré les épreuves rencontrées, nous avons su, tous ensemble, préserver les fondamentaux de la Nef. C'est ce qui continuera à nous inspirer dans les actes que nous aurons à accomplir demain.

RAPPORT DU COMITÉ D'ÉTHIQUE

30
ANS
1998

La Nef s'agrandit : ouverture de la Délégation des professionnels de Paris.

→ Le Comité d'Éthique s'est réuni six fois en 2017, en relation étroite avec le Conseil de Surveillance.

- Il s'est enrichi de deux nouveaux membres : Fabienne Esquivillon et Hervé Gouil.
- Il a pour mission d'apporter un éclairage sur les questions d'éthique et non de dire ce qui est éthique ou non. Chaque intervenant a la responsabilité de décider du bien-fondé de ses actions.

PRINCIPAUX SUJETS ABORDÉS

- Les placements représentaient depuis de nombreuses années une masse deux fois plus grande que celle des prêts, les seuls pour lesquels nous avons une véritable transparence. Il en résulte un vrai dilemme : en face de l'évidence de devoir prêter plus et placer moins, *peut-on et doit-on tendre à prêter l'intégralité des dépôts, c'est-à-dire faire circuler tout l'argent disponible au sein de notre communauté ?*
- La question de notre relation avec le monde bancaire est aussi un dilemme. Notre coopérative a besoin d'autonomie pour exister, mais *doit-elle être indépendante ? Ne doit-elle pas entretenir une relation saine avec le reste du monde bancaire ?*
- La baisse des taux soulève un problème de ressources. *Une cotisation solidaire serait-elle une solution pour équilibrer les comptes ?*
- Le rôle du capital dans une coopérative a été l'objet d'un débat. Le capital y est remboursable. De ce fait, il pourrait ne pas constituer le bouclier couvrant tous les risques liés à son activité. D'où la pression ressentie pour ne pas diminuer la valeur des parts de capital en cas de difficultés. Sinon, l'effet à long terme pourrait être une perte de confiance dans le capital des coopératives.
- Une réflexion sur la réciprocité comme fondement du système monétaire doit encore être poursuivie. *Une réciprocité rigide où les partenaires peuvent être quittes et donc se quitter ou une réciprocité élargie (que l'on pourrait appeler : réciprocité éthique) où il s'agit de donner et de recevoir sans chercher à mesurer un équilibre quantitatif à court terme ? S'il y a fidélité sur le long terme, l'avantage momentané pour l'un peut devenir plus tard un avantage pour l'autre, offrant une fluidité accrue dans les échanges.*
- En septembre, par une lettre adressée au Conseil de Surveillance, le comité a voulu donner un éclairage sur la capacité à redéfinir la relation avec le Crédit Coopératif sur la base d'une véritable coopération. *Le partage des risques sur les prêts effectués par le Crédit Coopératif est-il une solution saine ? Dans l'éventualité de l'ouverture de nouveaux comptes courants particuliers développés avec le Crédit Coopératif, il faudra respecter une relation directe de la Nef avec les porteurs de comptes et préserver l'usage par la Nef des fonds déposés, si elle veut tenir son engagement de banque éthique.*
- Prise dans l'étau des taux bas et d'une exigence de solvabilité renforcée, la Nef se trouve dans la nécessité vitale d'innover. *Comment distinguer entre un partenariat sain et un habillage élégant des pratiques qui restent classiques ?*



Toutes ces questions n'ont pas de réponses uniques par oui ou par non. Elles continuent d'exiger de l'imagination et la vision consciente permanente du projet de la Nef.

L'ACTIVITÉ COMMERCIALE ET COOPÉRATIVE

IVAN CHALEIL,
DIRECTEUR COMMERCIAL

30 ANS
1999

Suite à un changement de statuts, la Nef devient une société à Conseil de Surveillance et à Directoire. Patrice Bouquet des Chaux est nommé Président du Directoire.



L'activité commerciale de la Nef est plurielle, à l'image de la diversité des sociétaires et clients qui composent notre coopérative.

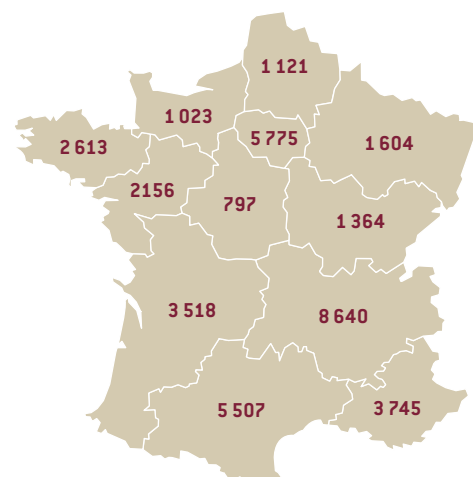
L'année écoulée aura permis de confirmer que notre potentiel de développement est énorme, que la Nef est sollicitée, plébiscitée, attendue aussi. L'activité crédit a très fortement augmenté en volume, faisant de 2017 une année exceptionnelle.

Et dans le même temps la collecte d'épargne et de capital ne s'est pas tarie, loin de là, permettant de faire perdurer ce lien naturel et essentiel à notre coopérative, entre les épargnants souhaitant donner du sens à leur argent, et les entrepreneurs qui bonifient cette épargne en investissant dans des projets de sens.

2017 aura également été marquée par la confirmation que la Nef sait évoluer et trouver de nouvelles solutions, parfois non bancaires, pour ses clients et sociétaires, à travers la confirmation des bons résultats de la plateforme de dons Zeste, ou encore avec le démarrage d'une activité de conseil dédiée aux structures de l'économie solidaire.

••> Vous trouverez ainsi dans les pages qui suivent, le fruit du travail des équipes commerciales et vie coopérative de la Nef qui ont œuvré sur nos trois marchés de référence, professionnels, particuliers et finance participative/conseil, à apporter des réponses, des outils, des produits et services, aux citoyens engagés pour une économie plus humaine.

Répartition du nombre de sociétaires au 31/12/2017



➤ Corse-DOM/TOM
Étranger : 564

➤ Total général
38 427

LA VIE COOPÉRATIVE EN QUELQUES CHIFFRES

	Lyon	Nantes	Paris	Toulouse	Total
Nombre de sociétaires actifs	147	55	59	46	307
Nombre de Groupes Locaux conventionnés	21	8	5	4	38
Nombre de Groupes Locaux en émergence	2	0	1	0	3
Nombre de formations des sociétaires actifs	4	5	4	1	14
Nombre de réunions Gouvernance (ACL / Confluents) ⁽¹⁾	3	4	3	1	11
Nombre de foires et salons / interventions des sociétaires actifs	111	31	33	20	195
Nombre d'événements organisés par les sociétaires actifs ⁽²⁾	32	24	5	4	65

(1) Confluent de Délégation et Assemblée de Coordinateurs Locaux (ACL) : lieux d'échanges et de coconstruction entre les sociétaires actifs et les différentes parties prenantes de la Nef. Les Confluents de Délégation réunissent représentants des sociétaires actifs, du Conseil de Surveillance et de la Direction.

(2) RandoNef, Fest'Nef, réunions d'informations publiques, réunions thématiques entre sociétaires, etc. Les réunions de mobilisation "pour une banque éthique" sont également comptabilisées.

FINANCE PARTICIPATIVE

JEAN-PHILIPPE GÖNENÇ,
RESPONSABLE FINANCE PARTICIPATIVE

30
ANS
2000

La Nef quitte l'Allier pour s'installer à Villeurbanne, dans le Rhône.



Le service Finance Participative

Après un démarrage prometteur, 2017 a été l'année de la confirmation pour Zeste : ce sont au total 122 campagnes (+ 90 %) qui ont collecté 589 226 € auprès de 10 607 contributeurs.



589 226 €
collectés



10 607
contributeurs



122
campagnes

Les porteurs de projet sont avant tout des associations (60 %) pour lesquelles le don est une ressource précieuse, mais ce sont aussi des sociétés (40%) complétant leurs fonds propres dans une phase décisive de leur développement (création, changement d'échelle voire sauvegarde de l'activité). Une simple visite sur zeste.coop et vous constaterez que la diversité de l'écosystème Nef est représentée, avec une attention particulière pour les projets innovants – ceux-là même qui dessineront la société de demain. Zeste est aussi une occasion de mieux les connaître et de les accompagner dans leur développement.

Malgré la progression du nombre de demandes, l'équipe Finance Participative s'évertue à apporter des conseils personnalisés à chaque campagne. C'est d'ailleurs un enjeu pour 2018 que de maintenir cette relation privilégiée tout en renforçant, en parallèle, l'autonomie des porteurs de projet dans leurs démarches en ligne.



La plateforme Prêt de chez moi, quant à elle, a été relancée en 2017 mais n'a pas trouvé son public : 5 projets ont été tout de même financés, en partie grâce à 86 500 € levés auprès de 48 épargnants. Afin de prendre le temps de repenser le dispositif en cohérence avec notre offre de crédit, la plateforme a été mise en pause à l'automne.

DÉLÉGATION DES PARTICULIERS

PHILIPPE PASCAL,
RESPONSABLE DE LA DÉLÉGATION PARTICULIERS

30
ANS
2001

L'année où Jacky Blanc est nommé Président du Directoire, la Nef rejoint le groupe fondateur de la FEBEA (Fédération Européenne des finances et Banques Ethiques et Alternatives).

→→ Après une année 2016 très intense avec le lancement du livret Nef et une recomposition de l'équipe de la Délégation Particuliers, l'année 2017 a été placée sous le signe de la stabilisation (au niveau de l'équipe) et de la structuration (au niveau de l'organisation et des process).



Délégation des Particuliers

Immeuble Woopa
8 avenue des Canuts - CS 60032
69517 Vaulx-en-Velin Cedex
Tél : 04 81 65 00 00
delegation.particuliers@lanef.com

En effet, suite à la fin de mission de la cellule (intérimaires) dédiée aux livrets fin décembre 2016, il a fallu intégrer, dès le 2 janvier 2017, cette nouvelle activité au quotidien de la Délégation et continuer d'accueillir un nombre élevé de souscriptions.

2017 a aussi été l'année de la fin de la commercialisation des comptes courants Nef pour les particuliers au sein des agences du réseau Crédit Coopératif et le début d'un profond travail pour proposer, à l'horizon 2019, une nouvelle offre à tous les citoyens qui veulent exercer leur responsabilité sur les circuits de l'argent dans l'utilisation de leur banque au quotidien. Enfin, le dynamisme de la collecte de capital (2,5 M€ collectés auprès de particuliers) témoigne que le projet de la Nef, qui fête ses 30 ans en 2018, est plus que jamais perçu comme une alternative forte et crédible au système bancaire classique et un outil indispensable pour cheminer vers un monde plus humain et plus écologique.



La Délégation des Particuliers

2018 apportera, à n'en pas douter, son lot de joies mais aussi de défis, notamment pour réussir à changer d'échelle et augmenter ainsi la visibilité et l'impact des actions menées.

Activité de la délégation	Nombre	Encours en M€
Prêts en cours d'amortissements	128	4,1
Capital	31 729 sociétaires	34
Livrets		8 970
Dépôts à terme		7 663

DÉLÉGATION DE LYON

CORALIE PERSIANI,
DÉLÉGUÉE RÉGIONALE DE LA DÉLÉGATION DE LYON

→ L'année 2017 aura été assez semblable à 2016, une année avec une forte activité crédit et encore beaucoup de changements au sein de l'équipe de la Délégation de Lyon.

L'activité crédit a été très dynamique sur toute l'année, avec toujours des montants importants de projets financés dans le domaine des énergies renouvelables. Nous avons débloqué 17 M€ de crédits, autant que sur l'année 2016. Le montant de dossiers accordés a lui bien augmenté, il est passé de 20,6 M€ en 2016 à 26,3 M€ en 2017, ce qui nous laisse un bon potentiel de dossiers à débloquer sur 2018.

Ces beaux résultats ont été obtenus grâce à une équipe toujours très investie, mais qui a à nouveau connu cette année des changements importants. Nous avons eu dans l'équipe : 2 départs, 2 nouveaux arrivants et 4 changements de postes en interne.

La Vie Coopérative de la Délégation a été touchée également par le plan de réorganisation nationale mis en place à partir de l'été 2017. De ce fait, le poste de responsable vie coopérative à la délégation de Lyon a été supprimé à la fin de l'année. Les missions que Camille Acket effectuait sont en cours de répartition entre le nouveau service communication et vie coopérative et la Délégation de Lyon.

Nos sociétaires actifs restent toujours autant mobilisés sur le terrain au quotidien pour nous représenter en région et visiter nos porteurs de projet. Nous avons aujourd'hui **21 groupes locaux**, répartis sur le quart Sud-Est, composés de **147 sociétaires actifs**.



La Délégation de Lyon

L'équipe de la Délégation de Lyon reste **mobilisée** et **motivée** pour que l'année 2018 soit encore une année de succès.

Activité de la délégation	Nombre	Encours en M€
Prêts accordés	162	26,3
Prêts débloqués	121	17,6
Prêts en cours d'amortissements	752	
Comptes courants pro	222	
Livrets	47	1,3
Dépôts à terme	52	3,9



Les banquiers itinérants de la Délégation de Lyon

DÉLÉGATION DE NANTES

JULIEN LE COUTURIER,
DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DE LA DÉLÉGATION DE NANTES

30
ANS
2002

La Nef obtient l'agrément
Entreprise Solidaire.

→ 2017 aura été une année dense. Tout d'abord, l'équipe s'est renforcée avec l'arrivée de deux nouvelles collègues : Marion Kerglonou, banquière itinérante à Brest et Aïssatou Touré, conseillère clientèle à Nantes. Ensuite, elle a continué à accueillir et étudier les très nombreux projets souvent portés par des sociétaires de la coopérative. Enfin, elle a porté les nouvelles offres professionnelles de la Nef, à savoir les microcrédits, la plateforme Zeste, les comptes courants pro, les livrets OSBL ainsi que les comptes à terme pro.

Concernant le crédit, nous avons connu une excellente année 2017. L'équipe a poursuivi le développement des prêts (multipliant par près de deux l'encours débloqué), le suivi des emprunteurs, et les prospections de nouveaux clients.

À l'image des années précédentes, l'importance du sociétariat dans l'origine des demandes de financements reçues ne s'est pas réduite : 32 % des demandes étudiées sont venues soit d'emprunteurs suivis par l'équipe, soit du bouche-à-oreille initié par des sociétaires, soit des coopérateurs souhaitant faire financer leur entreprise ou association.

Notre sociétariat participe au développement de la Nef et l'organisation de la vie coopérative est primordiale. Au total, ce sont 8 groupes locaux et 55 sociétaires actifs qui sont engagés sur les territoires de la Délégation pour participer au rayonnement de la Nef.

L'année 2018 sera tout aussi intense que les précédentes. **L'objectif prioritaire est le développement du crédit.**

La réduction des territoires de chacun nous permettra un meilleur suivi de nos emprunteurs, ainsi qu'une présence accrue sur le terrain auprès de nos partenaires, prospects et prescripteurs.

Activité de la délégation	Nombre	Encours en M€
Prêts accordés	93	13,4
Prêts débloqués	73	9,5
Prêts en cours d'amortissements	481	
Comptes courants pro	127	
Livrets	23	0,6
Dépôts à terme	10	2,2



DÉLÉGATION DE PARIS

ROMAIN DONNEDIEU DE VABRES,
DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DE LA DÉLÉGATION DE PARIS



→ 2017 restera comme l'année d'une belle envolée de notre activité crédit, en parallèle de l'intégration croissante des nouveaux services de la Nef aux professionnels, en particulier le compte courant.

L'équipe a fourni de gros efforts pour accroître encore notre visibilité sur nos territoires les plus actifs, le Nord Pas-de-Calais, l'Alsace et l'Île-de-France, qui concentrent à eux trois 75 % de l'activité de la Délégation. Nos liens se sont consolidés avec nos partenaires tels que Biocoop, France Active ou Enercoop, ainsi qu'avec les réseaux de l'entrepreneuriat social. En fin d'année, le bilan chiffré parle de lui-même : 103 prêts mis en place (+ 50 % par rapport à 2016) et un montant total débloqué multiplié par 2,5 !

Nos principaux secteurs d'intervention demeurent les énergies renouvelables (15 % en nombre de prêts, 41 % en montant total) et les filières biologiques (37 % des prêts réalisés). Notons également une belle percée des projets culturels et pédagogiques (20 % des prêts), portée par les écoles alternatives qui ont le vent en poupe.

Nos sociétaires actifs ont aussi joué le jeu : 10 nouveaux bénévoles nous ont rejoints. Les liens avec l'équipe se sont intensifiés : visites communes de projets, mises en relation avec des porteurs, représentation de la Nef lors d'événements.

2017 a aussi été l'année de l'éclosion d'un **nouveau groupe local** dans le Loiret.

Côté équipe salariée, Valérie Aujé, Mathilde Dupuy et Laura Petersell sont parties vers de nouveaux horizons. Laetitia Gnago, Hortense Créte et Anne Grall nous ont rejoints pour nous apporter leur expérience de l'accompagnement d'entreprises et du monde bancaire.

Activité de la délégation	Nombre	Encours en M€
Prêts accordés	141	20,7
Prêts débloqués	103	13,4
Prêts en cours d'amortissements	374	
Comptes courants pro	135	
Livrets	33	2,2
Dépôts à terme	53	3,8

DÉLÉGATION DE TOULOUSE

SIMON DUCOFFE,
DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DE LA DÉLÉGATION DE TOULOUSE

30
ANS
2003

La vie coopérative se dynamise par le recrutement d'une personne dédiée à l'animation des sociétaires sur le territoire.

→ La dynamique de progression de notre activité crédit amorcée au cours des exercices précédents s'est confirmée au cours de cette année 2017.

C'est avec une grande satisfaction que nous avons vu le montant des prêts engagés par la délégation s'accroître de 50 %, porté notamment par le commerce bio et les énergies renouvelables. Avec l'enjeu majeur pour la coopérative de développer le volume de crédits distribués, notre équipe expérimentée s'est donc largement mobilisée afin de contribuer efficacement à ce changement d'échelle et ainsi "faire sa part".



Assez logiquement, nos réalisations se font majoritairement autour de nos sites d'implantation avec près de la moitié des prêts accordés en Gironde et en Haute-Garonne. Toutefois, nous réussissons à accompagner l'ensemble des acteurs de la transition sur nos territoires, puisque nous sommes intervenus dans 16 départements sur les 18 que couvre la délégation.

Nous sommes également fiers de constater la confiance renouvelée de nos sociétaires emprunteurs, auxquels nous avons accordé plus de 20 % de nos prêts cette année pour financer leurs nouveaux projets.

Cette réussite s'illustre également dans une coopération soutenue avec nos différents partenaires en région et notamment avec Midi-Pyrénées Actives au travers de notre convention.

Enfin, nous comptons aujourd'hui à nos côtés près d'une **cinquantaine de sociétaires actifs**, acteurs majeurs de la vie coopérative régionale et relais essentiels de la présence de la Nef dans le Sud-Ouest.

➤ Activité de la délégation	Nombre	Encours en M€
Prêts accordés	73	6,4
Prêts débloqués	56	6
Prêts en cours d'amortissements	285	
Comptes courants pro	89	
Livrets	20	0,3
Dépôts à terme	8	0,1

BILAN SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

LÉO MIRANDA,
DIRECTEUR INNOVATION
ISABELLE MOQUET,
DIRECTRICE DES RESSOURCES HUMAINES

30
ANS
2004

Alors que la Nef franchit le cap des 10 000 sociétaires, Philippe Leconte est élu Président du Conseil de Surveillance.

→ Depuis sa création, la Nef porte une attention particulière à mesurer les externalités écologiques et sociales des projets qu'elle accompagne dans leurs besoins de financement. Cette recherche de sens dans son activité de financement, la Nef s'est engagée à se l'appliquer à elle-même, en questionnant et en améliorant continuellement l'impact social et environnemental de sa propre organisation.

Pour rendre compte des réalisations et des projets qui vont dans ce sens, la Nef publie ce bilan social et environnemental de l'année 2017. Loin des standards très détaillés des "rapports RSE" des grandes entreprises, ce bilan a pour objet de mettre en lumière de manière simple la situation "sociale" de la Nef, ainsi que les actions prises pour améliorer le quotidien de ses collaboratrices et collaborateurs, faciliter le dialogue entre les parties prenantes, proposer une politique d'achat responsable, inciter à l'utilisation de transports doux ou suivre les dépenses énergétiques de ses bâtiments.



Directeur Innovation

POLITIQUE SOCIALE

Un plan de baisse de charges général impliquant une phase de réorganisation

L'année 2017 a été marquée, sur le plan social, par un plan de réorganisation qui a été rendu nécessaire par les difficultés économiques structurelles rencontrées par la Nef et accentuées par le coup d'arrêt de sa politique de placement, la privant d'une part substantielle de ses revenus.

Depuis plusieurs années, la Nef est engagée dans un processus de transformation en banque qui l'a conduite à investir massivement, en particulier en ressources humaines et en formation.

Mi-2017, la Nef a dû stopper son activité de placement de sa trésorerie excédentaire, qui était une source de revenus indispensable. Cette situation critique ne nous permettait pas d'équilibrer nos comptes en 2017, c'est pourquoi nous avons été contraints de prendre des mesures immédiates de réduction des charges. Cela est passé par une revue de nos budgets, le décalage de certains de nos investissements informatiques et enfin, par un volet social de baisse de charges.

Une phase de gel des embauches a tout d'abord été engagée, suivie rapidement d'un plan de réorganisation visant à supprimer 7 postes, sur la base de départs volontaires.

Fin 2017, après des négociations intenses avec la Délégation unique du personnel et les représentants syndicaux, nous avons finalisé un plan de réorganisation qui a finalement concerné 6 personnes. 4 départs volontaires et 2 licenciements.

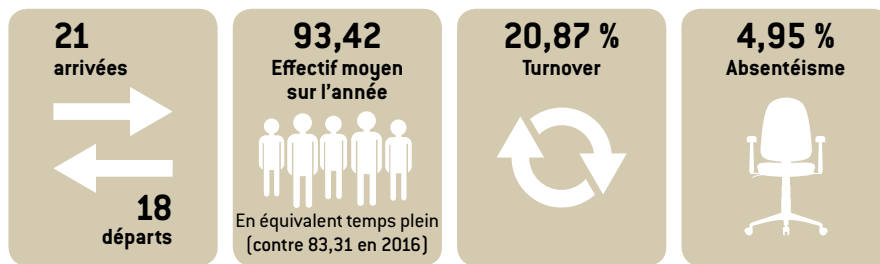
Malgré cette situation, l'effectif moyen de la Nef reste en augmentation par rapport à 2016. Cela est dû aux embauches réalisées début 2017, avant la mise en place du plan de réorganisation.



Le service Communication et Vie Coopérative

➤ 2017, quelques chiffres sur le volet "social" de la Nef :

La politique de réduction des charges visant un redressement du modèle économique se poursuivra en 2018 avec un gel des embauches (hors remplacement).



➤ Le profil type du salarié Nef

Age moyen	37,25 ans
Ancienneté moyenne	5,15 ans
Répartition homme/femme au 31/12/2017	36 % d'hommes, 64 % de femmes
Salaire de base (brut) mensuel médian	2 438 €
Salaire de base (brut) mensuel moyen femmes	2 367 €
Salaire de base (brut) moyen mensuel hommes	2 899 €

Une recherche d'équité dans la politique de rémunération

La politique de rémunération de la Nef vise, depuis l'origine, à maîtriser les écarts entre le plus haut et le plus bas salaire. Cette année, nous enregistrons un écart entre le salaire de base le plus bas et le salaire de base le plus haut de **1 à 2,76**. Si nous portons la comparaison avec les mandats sociaux, l'écart est porté à **4,60**, un chiffre stable par rapport à 2016.

Cette politique de rémunération équitable permet à la Nef de respecter les critères d'obtention de l'agrément ESUS⁽¹⁾.

Si les rémunérations à poste équivalent sont égales entre les hommes et les femmes, un écart substantiel de salaire demeure du fait d'une présence des femmes dans les postes d'encadrement et de direction inférieure à leur part dans le total des emplois.

Un plan de formation toujours ambitieux, pour accompagner l'évolution des métiers

Dans un contexte d'évolution des métiers, le plan de formation 2017 a été conséquent en termes de nombre de formations et de volume d'heures. Il totalise ainsi 3 386 heures de formation, pour un coût total d'un peu plus de 194 000 €, représentant 7 % de la masse salariale. Cet investissement en formation est nettement supérieur à ce qui se pratique dans des banques classiques où il est de l'ordre de 3 % de la masse salariale.

Cependant, le plan de réduction des charges engagé mi-2017 a concerné également le plan de formation, si bien que nous enregistrons une diminution de 23 % par rapport à 2016.

Dans la continuité du plan de formation 2016, ce plan vise à soutenir les collaborateurs dont les métiers évoluent, avec la suite d'un parcours de formation des équipes des délégations professionnelles sur la gestion du crédit court terme et des flux financiers. De nombreuses formations métiers étaient également inscrites au plan de formation de l'entreprise, concernant une population très diverse, visant à renforcer les compétences métiers. Tout comme 2016, nous avons 2 formations dans le cadre du parcours d'intégration des nouveaux salariés, l'une en communication relationnelle, la seconde sur la présentation des services de la Nef, pour une meilleure connaissance du fonctionnement de notre coopérative bancaire.

Aide à la parentalité

Sur ce terrain, la Nef est également exemplaire, avec une vraie politique d'accompagnement des salariés dans leurs événements familiaux.

L'aide à la parentalité est une réalité depuis 2011 où 9 berceaux en crèche inter-entreprises servant des repas bio ont été réservés sur les différents sites de la Nef.

De plus, la Nef propose un accès prioritaire à ces berceaux aux collaborateurs ayant la plus basse rémunération. Jusqu'à aujourd'hui, tous les salariés qui ont souhaité bénéficier de ces services d'aide ont obtenu des places pour leurs enfants.

(1) La Nef disposait jusqu'en 2015 d'un agrément Entreprise Solidaire. Avec la Loi Hamon, cet agrément a évolué et se nomme désormais ESUS [Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale]. Suite à une Assemblée Générale Extraordinaire organisée en février 2018 pour modifier ses statuts, la Nef a obtenu l'agrément ESUS en mars 2018.

30
ANS
2005

La Nef rayonne et participe à la création de deux structures de la transition : Enercoop et l'association Terre de Liens.



Mise en place d'une Indemnité Kilométrique Vélo

Le fait marquant en 2017 sur la question des déplacements domicile/travail, c'est la mise en place d'une Indemnité Kilométrique Vélo (IKV).

La Nef a été particulièrement motrice sur ce point, puisque cette indemnité ne peut être mise en place par les entreprises du secteur privé que depuis août 2015. Auparavant, seuls les trajets en transport en commun donnaient lieu à une prise en charge partielle de l'employeur. Seulement 80 entreprises, dont la Nef, l'avaient signé fin 2017 en France (cf observatoire de l'IKV).

L'accord d'entreprise définit une indemnité pour les salariés qui pédalent entre leur domicile et leur lieu de travail, avec 0,25 € par kilomètre parcouru. La prise en charge des frais engagés pour se déplacer à vélo ou à vélo à assistance électrique correspond au montant de l'IKV multiplié par la distance aller-retour la plus courte pouvant être parcourue à vélo, entre le lieu de résidence habituelle du salarié et son lieu de travail, ainsi que par le nombre de jours de travail annuel. Pour l'employeur, cette participation à l'indemnité vélo est exonérée de cotisations sociales, dans la limite de 200 € par an et par salarié, et sur la base des kilomètres parcourus par les salariés pour se rendre à leur travail. Pour le salarié, l'indemnité kilométrique est exonérée d'impôt sur le revenu, comme c'est déjà le cas pour la contribution de l'employeur aux frais de transport.

EMPREINTE ÉCOLOGIQUE

→ Prioriser les modes de transports doux pour les déplacements professionnels et domicile/travail est une des grandes préoccupations de la Nef ces dernières années. Cette culture est diffusée dans l'ensemble de la Nef, des salariés au Conseil de Surveillance en passant par les sociétaires actifs qui œuvrent pour soutenir l'activité de la Nef.

Plus précisément, nous favorisons les déplacements en train et en véhicules hybrides pour les déplacements professionnels, les transports en commun et le vélo pour les déplacements domicile/travail.

Déplacements professionnels

Le parc automobile de la Nef est composé de 9 véhicules, tous hybrides. 8 sont en location longue durée, la Nef étant propriétaire d'un seul véhicule. Cela permet de limiter les charges et d'accéder régulièrement à des véhicules plus récents et plus performants, notamment en terme d'hybride.

→ Voici la répartition des déplacements professionnels pour l'année 2017 :



Comparé à 2016, la part de la voiture a augmenté (+ 10 pts), tandis que la part avion a diminué (- 1,4 pt), ce qui nous permet d'envisager un impact carbone proche de celui de l'année dernière.

Déplacements domicile/travail

Le plan de déplacement d'entreprise (PDE), engagé en 2014, suit son cours pour les salariés de Lyon et Nantes. Pour rappel, un PDE est un ensemble de mesures visant à optimiser les déplacements domicile/travail en favorisant les modes de transport doux.

Ce plan de déplacement permet aux salariés qui le souhaitent de bénéficier de tarifs préférentiels pour les transports en commun (grâce à des conventions signées entre la Nef et les sociétés de gestion des transports en commun).

Pour les salariés du siège de la Nef au Woopa nous recensons, sur 71 personnes, 22 salariés utilisant leur voiture pour leurs déplacements domicile/travail.

Cela signifie que **70 %** utilisent des transports doux (train, métro, vélo, trottinette..) !



30 ANS
2006
La Nef lance son offre de prêts aux particuliers.

Le Woopa : un bâtiment plein d'énergie !

Dès sa construction l'immeuble Woopa, qui abrite le siège social de la Nef, a été conçu dans une optique de démarche "globale", en associant le faible l'impact écologique et de nombreux services pour contribuer au bien-être des salariés.

Sur le volet de l'empreinte écologique, le Woopa est équipé de panneaux photovoltaïques générant une production domestique d'électricité. Par ailleurs, le bâtiment est équipé en cuves de récupération d'eau de pluie, situées en toiture. Elles permettent de couvrir une partie des besoins des chasses d'eau des sanitaires. Le chauffage est produit par une chaufferie combinant une cogénération à l'huile végétale, une chaudière bois et une chaudière d'appoint au gaz. Enfin, l'émission de chauffage est réalisée par la dalle active. La consommation électrique est restée stable entre 2016 et 2017. Par contre, la production d'électricité a diminué en 2017. Ce rapport nous amène à un taux de **couverture des consommations par la production locale d'électricité de 66 %** (contre 77 % en 2016, et 61,5 % en 2015).

Nous poursuivons notre objectif de couverture à 100 % des consommations de la production locale, qui permettrait de considérer le Woopa comme bâtiment à énergie positive !

En ce qui concerne les services offerts aux salariés, le Woopa propose de nombreuses activités extra professionnelles (salle et cours de sport, yoga, méditation et réflexologie plantaire) et est également doté d'une salle de repos et d'une crèche interentreprise.

Une politique d'achat en accord avec l'objet social de la Nef

La politique d'achat de la Nef est également en recherche de sens, tant sur le volet de l'empreinte écologique qu'au travers du soutien aux personnes en insertion.

Depuis 3 ans, la Nef travaille avec un ESAT (Établissement et Service d'Aide par le Travail) pour l'achat d'une partie de son matériel de bureautique.

Par ailleurs, les traiteurs retenus pour les réceptions Nef (réunions, formations, événements publics et/ou internes) sont essentiellement bios et locaux. Nous faisons ainsi appel à Ethiquable et Naturalia pour les commandes de boissons et d'épicerie, ainsi qu'Ecolomique pour la vaisselle.

Nous avons également poursuivi notre politique d'achats de matériels ergonomiques afin d'améliorer le confort d'assise et d'éclairage.

L'entreprise d'insertion MS-69 assure le nettoyage des locaux de Lyon, Paris et Toulouse. Ces mêmes locaux, ainsi que la Délégation de Nantes, ont choisi Enercoop comme fournisseur d'électricité.

Liste des principaux fournisseurs de la Nef

Bureautique :	Entretiens locaux :	Produits d'entretien :	Réception :	Fourniture d'électricité :

Favoriser l'envoi de courriers électroniques au papier

D'une manière générale, nous avons engagé une stratégie de limitation du recours aux impressions papier en favorisant les supports électroniques. En effet, en plus de la production de papier, l'envoi de courriers revient à utiliser un système de distribution basé sur des déplacements en camion, ou parfois même en avion, ce qui explique cette politique.

Ainsi, nous appelons nos sociétaires à opter à la convocation électronique à l'Assemblée Générale : en 2017 34 % des convocations à l'Assemblée Générale ont ainsi été envoyées par email, soit près du double par rapport à 2016.

Le magazine de la coopérative est désormais envoyé par voie électronique à tout client et sociétaire disposant d'une adresse email valide dans nos livres (76 % des envois). Pour les autres, le magazine est mis sous film compostable et envoyé par la poste. L'ensemble de la documentation de communication (plaquettes commerciales, supports d'information, cartes de vœux, journal de la coopérative) est imprimé avec des encres à base végétale, sur papier recyclé.

COMPTES DE L'EXERCICE 2017

LES CHIFFRES SONT EXPRIMÉS EN MILLIERS D'EUROS

Les comptes de la société sont présentés selon les normes déterminées par la réglementation qui permettent de comparer les différentes institutions financières entre elles.

- > **Le compte de résultat** montre l'activité de l'année en détaillant les principaux postes de produits et de charges ; il comprend des sous-totaux aussi appelés soldes intermédiaires de gestion, qui permettent d'appréhender la façon dont se constitue le résultat de l'exercice.
- > **Le bilan** traduit la situation de la société au 31 décembre.
 - La colonne "**actif**" détaille le patrimoine de la société, qui se décompose en prêts faits à ses clients ou à d'autres établissements de crédits, en titres détenus dans d'autres sociétés, et en immobilisations qui sont les biens (immeubles, véhicules, matériel informatique...) nécessaires à l'activité.
 - La colonne "**passif**" répertorie les dettes de la société envers ses sociétaires (capital social, dépôts à termes) et envers d'autres établissements de crédit.
- > **Les engagements hors bilan** recensent des sommes qui n'ont pas donné lieu à des mouvements financiers mais à des engagements par signature.
 - Les "**engagements de financement donnés**" enregistrent les dossiers de crédit qui ont fait l'objet d'une décision favorable, mais dont les fonds ne sont pas encore débloqués.
 - Les "**engagements de financement reçus**" enregistrent les accords de refinancement non utilisés.
- > **L'annexe** présente des tableaux d'analyse qui détaillent certains postes du bilan, du compte de résultat et expliquent leur évolution au cours de l'exercice ou d'un exercice sur l'autre.



Responsable Financier

COMPTE DE RÉSULTAT 2017

	Renvois	2017	2016
+ Intérêts et produits assimilés	5.1	9 371	10 604
- Intérêts et charges assimilés	5.1	2 288	3 397
+ Revenus des titres à revenu variable	5.2	5	14
+ Commissions (produits)	5.3	1 477	1 140
- Commissions (charges)	5.3	83	33
+/- Gains ou pertes sur opérations de placement	5.4	- 25	2
+ Autres produits d'exploitation bancaire	5.5	43	18
- Autres charges d'exploitation bancaire	5.5	29	7
PRODUIT NET BANCAIRE		8 471	8 341
- Charges générales d'exploitation	5.6	8 632	8 347
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations sur immobilisations incorporelles et corporelles	5.6	596	437
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION		- 757	- 443
+/- Coût du risque	5.7	- 113	- 129
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		- 870	- 572
+/- Gains ou pertes sur actifs immobilisés	5.8	- 670	- 580
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS		- 1 540	- 1 152
+/- Résultat exceptionnel	5.9	1 590	- 270
- Impôts sur les bénéfices	5.9		0
RÉSULTAT NET		50	- 1 422

La colonne "Renvois" fait référence aux numéros des rubriques explicatives de l'annexe comptable.



Le service Audit Interne et Contrôle Permanent


 Plus de 20 000 sociétaires font confiance à la Nef lorsque la Délégation des professionnels de Nantes est inaugurée. Cette même année, la Nef co-écrit, avec Fiare et Banca Etica, le Manifeste pour une banque éthique européenne.

BILAN AU 31/12/2017

Actif	Renvois	2017	2016
Caisses, Banques Centrales, CCP		-	-
Effets publics et valeurs assimilées	2.3	19 118	4 078
Créances sur les établissements de crédit	2.5	279 136	289 596
Opérations avec la clientèle	2.4	154 930	127 094
Obligations et autres titres à revenu fixe	2.3	14 605	14 839
Actions et autres titres à revenu variable	2.3	12 761	11 646
Participations et autres titres détenus à long terme	2.1	2 753	2 516
Parts dans les entreprises liées	2.1	5 013	4 501
Immobilisations incorporelles	2.2	3 206	3 017
Immobilisations corporelles	2.2	697	830
Autres actifs	2.3	1 338	566
Comptes de régularisation	2.3	258	286
TOTAL ACTIF		493 815	458 969

Passif	Renvois	2017	2016
Dettes envers les établissements de crédit	3.2	180 555	205 324
Opérations avec la clientèle	3.1	264 591	208 028
Dettes représentées par un titre		-	92
Autres passifs	3.2	5 059	4 982
Comptes de régularisation	3.2	1 059	73
Provisions pour risques et charges	3.1	209	285
Dettes subordonnées	3.2	146	208
Capitaux propres hors FRBG	3.3	42 196	39 977
Capital souscrit		42 120	39 951
Primes d'émission		-	-
Réserves		1 665	1 665
Report à nouveau (+/-)		- 1 639	- 217
Résultat de l'exercice (+/-)		50	- 1 422
TOTAL PASSIF		493 815	458 969

Hors bilan	Renvois	2017	2016
ENGAGEMENTS DONNÉS			
Engagements de financement	4	38 475	17 623
Engagements de garantie	4	67 513	1 771
Engagements sur titres			
ENGAGEMENTS REÇUS			
Engagements de financement	4	0	25 171
Garanties reçues			

La colonne "Renvois" fait référence aux numéros des rubriques explicatives de l'annexe comptable.

ANNEXES AUX COMPTES

CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017
LES CHIFFRES SONT EXPRIMÉS EN MILLIERS D'EUROS



Responsable Moyens Généraux

1. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis conformément aux principes comptables généralement admis, ainsi qu'aux dispositions réglementaires applicables aux établissements de crédit. Les règles et méthodes de comptabilisation appliquées sont identiques à celles de l'exercice précédent.

1.1 – Crédits à la clientèle et dépréciations

Les crédits à la clientèle figurent à l'actif pour leur valeur nominale diminuée des dépréciations constituées. Ils sont transférés en créances douteuses lorsqu'ils présentent un risque avéré de non recouvrement total ou partiel, et en particulier lorsque les concours font apparaître un ou plusieurs impayés de plus de trois mois. Dans l'encours douteux, la Nef distingue l'encours douteux compromis de l'encours douteux non compromis.

- **Créances douteuses non compromises** : les créances douteuses non compromises sont les créances douteuses qui ne répondent pas à la définition des créances douteuses compromises.
- **Créances douteuses compromises** : il s'agit des créances douteuses dont les perspectives de recouvrement sont fortement dégradées et pour lesquelles un passage en perte à terme est envisagé.

En 2017, il a été opéré un changement dans les modalités de passage de la catégorie des douteux à celle des douteux compromis. L'encours douteux compromis ne comprend désormais que des créances pour lesquelles un passage en pertes est envisagé.

Lorsqu'une créance apparaît définitivement irrécouvrable, celle-ci est sortie des actifs de la société et enregistrée en perte. A l'inverse, lorsque les retards accumulés sur un dossier sont résorbés et que le remboursement reprend normalement, le dossier est reclassé parmi les encours sains.

Les dépréciations sont déterminées au cas par cas, en tenant compte des garanties reçues. La valeur de réalisation des garanties est appréciée avec prudence en fonction de leur nature. Conformément à la réglementation, les intérêts sur créances douteuses – échus et non échus – sont intégralement dépréciés. Les intérêts courus non échus sur créances compromises cessent d'être comptabilisés à compter de leur déclassement.

En application des normes comptables, les créances douteuses font l'objet d'un calcul d'actualisation ; au 31/12/2017, ce calcul se traduit par une majoration du montant des dépréciations de 45 K€. Ce type de dépréciation n'est pas admis en déduction du résultat pour le calcul de l'impôt sur les sociétés.

Le niveau de risque étant différent suivant la destination des crédits, les encours sont répartis en plusieurs catégories : crédits en faveur de la création d'entreprises, crédits destinés à la consolidation ou au sauvetage d'entreprises, crédits d'investissement, crédits de trésorerie.

1.2 – Portefeuille titres

Le portefeuille de titres, classé selon l'intention qui préside à leur détention, est constitué de titres de placement, d'investissement et de participations.

➤ Titres de placement

Figurent en portefeuille de placement, les titres acquis avec un objectif de détention supérieur à six mois. Ils sont inscrits au bilan à leur prix d'achat, hors frais d'acquisition et intérêts courus non échus pour les titres à revenu fixe. Les intérêts courus non échus à la clôture de l'exercice sont ajoutés au montant nominal des titres.

➤ Titres d'investissement

Les titres à revenu fixe sont classés en portefeuille d'investissement lorsqu'ils sont acquis avec l'intention de les conserver durablement, en principe jusqu'à leur échéance. Ils font l'objet d'un financement adossé en durée et sont couverts en risque de taux. L'écart éventuel entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement des titres fait l'objet d'une imputation sur la durée résiduelle des titres, de sorte que la valeur comptable des titres corresponde à l'échéance à leur valeur de remboursement.

➤ Titres de participations

Les titres de participations, acquis en vue d'une détention durable, figurent à l'actif à leur coût historique, le cas échéant diminué de dépréciations lorsque leur évaluation à la clôture de l'exercice, fondée sur la valeur mathématique et les perspectives d'avenir, fait apparaître une moins-value latente. Les intérêts courus non échus à la clôture de l'exercice sont rattachés au poste concerné.

1.3 – Immobilisations

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont décomposées par éléments constitutifs, lesquels sont amortis sur des durées différentes.

1.4 – Passif social de l'entreprise

Une somme complémentaire de 22 K€ a été versée en 2017 à une compagnie d'assurance, au titre des indemnités de fin de carrière dues au personnel. Elle constitue donc une charge définitive pour l'entreprise.



Le Service Comptabilité et Production Réglementaire

2. DÉTAILS DES POSTES DU BILAN : ACTIF

2.1 – Immobilisations financières

2.1.1 ➤ Variation des immobilisations financières	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
Participations et autres titres détenus à long terme				
Valeurs brutes	2 191	36		2 226
Avances en compte courant	334	206		540
Dépréciations	10	4		14
Valeurs nettes	2 516	237		2 753
Parts dans les entreprises liées				
Valeurs brutes	2 213	5	77	2 140
Avances en compte courant	3 626	1 661	485	4 802
Dépréciations	1 338	665	74	1 930
Valeur nette totale	4 501	1 000	489	5 013

2.1.2 ➤ Informations sur les filiales et participations	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part de capital détenu en pourcentage	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Montant des cautions et avoirs fournis	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Bénéfice net ou perte du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
Filiales	50 % au moins détenu par la Société Financière									
Nef Capital Patient	125	1	99,8 %	125	0	630	–	11	– 160	–
Nef Investissement (ex NCEM)	403	– 153	99,5 %	894	0	203	–	330	– 53	–
SCI Côté Marguerite	5	–	100 %	5	5	1 768	–	719	– 316	–
Nef Gestion	24	– 295	50 %	12	0	577	–	107	– 218	–
Coopérative Cocagne	4	–	50 %	2	2	–	–	–	–	–
Bâti Cités commanditée SAS	4	–	50 %	2	0	–	–	–	–	–
Participations	Entre 10 et 50 % détenu par la Société Financière									
Cocagne Investissement	1 069	– 39	47 %	500	500	–	–	8	– 66	–
Terre de Liens Gestion	8	–	45 %	3	3	–	–	3	3	–
Énergie Partagée commanditée	12	– 5	33 %	4	4	–	–	10	7	–
TAMA	300	– 93	32 %	93	64	–	–	4	4	–
SCI Lyon	800	– 72	15 %	120	120	540	–	143	– 75	–
SEFEA	3 723	– 66	13 %	501	501	1 500	–	307	13	–
Autres participations	Inférieures à 10 %									
				– 1 965	1 947	–	–	–	–	–

➤ Compte tenu de la date d'établissement des comptes annuels, la plupart des informations figurant dans le tableau ont trait à l'exercice 2016.

La NEF a analysé le poids des agrégats de ses filiales qui pourraient faire partie de son périmètre de consolidation s'il était établi des comptes consolidés. En cumulé, aucun de ces agrégats n'est apparu comme significatif. Il a été considéré que les dispositions de l'article 1000 du règlement 99-07 du Comité de la Réglementation Comptable étaient respectées et qu'il n'était pas utile de produire des comptes consolidés. Les informations sur les résultats des principales filiales et participations sont données dans le tableau ci-dessus. Leurs activités sont présentées ci-contre.



30
ANS
2008

La Nef traverse la crise financière sans dommage, à la fois effarée et confortée dans sa vision de l'argent. Les premiers Groupes Locaux de sociétaires bénévoles se créent et seront la base d'un nouveau schéma de gouvernance.

► **Nef Capital Patient** est une société de capital-risque créée en 2015, elle a pour objet de prendre des participations dans des entreprises clientes ou non de la Nef.

► **Nef Investissement** est une filiale de la Nef créée en 2007 pour gérer des Fonds Communs de Placement à Risque (FCPR), destinés à souscrire au capital d'entreprises travaillant dans les secteurs d'activité traditionnellement soutenus par la Nef. Son lancement a été très perturbé par la crise économique de 2008 et ses résultats déficitaires ont nécessité plusieurs opérations de recapitalisation, qui expliquent les dépréciations très importantes comptabilisées sur cette participation.

► **La SCI Coté Marguerite** a été créée pour faciliter la gestion des locaux de la Nef. En 2017, elle a racheté l'essentiel des parts que la Nef détenait dans la SCI propriétaire de l'immeuble de Vaulx-en-Velin. Le résultat comptable de cette société est comptabilisé en charge ou produit dans les comptes de la société financière.

► **Nef Gestion** a été créée fin 2010 pour faciliter le montage de projets complexes tels que les Offres au Public de Titres Financiers (OPTF) ou toute autre opération d'ingénierie financière ou de conseil. La société a accumulé des pertes qui ont conduit à provisionner entièrement son capital et une grande partie du compte courant détenu par la Nef. Il a été décidé en 2016 de mettre son activité en sommeil.

► **Bâti Cités, coopérative Cocagne, Terre de Liens gestion et Energie Partagée** sont des sociétés de gestion de fonds dédiés.

► **TAMA** (Coopérative Européenne) créée en 2013 a pour objet la promotion et le développement en Europe de projets citoyens de l'économie solidaire, en stimulant l'investissement direct en temps et en argent des citoyens et des réseaux de la société civile.

► **SEFEA** (Société Européenne de Finances Ethiques et Alternatives) regroupe plusieurs intervenants majeurs dans la finance éthique en Europe.

2.1.3 ► Portefeuille titres	Titres de placements	Titres d'investissements	Total 2017	Total 2016
EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILÉES		19 000	19 000	4 000
Dont surcote restant à amortir		788	788	67
Dont décote restant à amortir		- 710	- 710	
Créances rattachées		39	39	11
Dépréciations				
Valeur nette bilan		19 118	19 118	4 078
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENU FIXE		13 602	13 602	13 725
Dont surcote restant à amortir		806	806	898
Dont décote restant à amortir		- 10	-10	
Créances rattachées		206	206	217
Dépréciations				
Valeur nette bilan		14 605	14 605	14 839
ACTIONS ET AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE	13 469		13 469	12 544
Dépréciations	- 708		- 708	- 897
Valeur nette bilan	12 761		12 761	11 646
TOTAL	12 761	33 723	46 484	30 563
Valeur estimative	12 761	35 086	47 847	

Le service Partenariats et Relations Institutionnelles



30
ANS
2009

La Nef expérimente une nouvelle manière de "faire de la banque", en créant le poste de "banquière itinérante".

2.2 – Immobilisations incorporelles et corporelles

2.2.1 ➤ Variation des immobilisations	Valeurs brutes au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeurs brutes à la fin de l'exercice
Incorporelles en cours	468	573	190	850
Incorporelles en exploitation	2 806	231	–	3 038
Aménagements / travaux	893	14	–	908
Matériel de transport	49	–	–	49
Mobilier, matériel de bureau	364	4	–	368
Matériel Informatique	580	17	0	596
Autres immobilisations	4	2	–	6
TOTAUX	5 164	842	190	5 815

Les immobilisations en cours ont trait à l'implémentation de notre logiciel bancaire dont une partie n'est pas encore opérationnelle fin 2017.

2.2.2 ➤ Variation des amortissements	Amortissements au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Amortissements à la fin de l'exercice
Logiciels	257	425	–	682
Aménagements / travaux	353	88	–	441
Mobilier, matériel de bureau	271	18	–	289
Matériel informatique	387	64	0	451
Matériel de transport	49	–	–	49
Autres immobilisations	–	0	–	0
TOTAUX	1 317	595	0	1 912

La méthode de l'amortissement linéaire a été appliquée pour tous les postes d'immobilisations ; les taux utilisés sont les suivants :

	Logiciels courants	Logiciel bancaire	Constructions façade	Constructions fondation - ossature	Constructions équipements techniques	Constructions aménagements intérieurs	Matériel de transport	Matériel de bureau et informatique
Taux	25 %	14 %	3,33 %	2,5 %	6,67 %	10 %	20 %	25 %
Durée	4 ans	7 ans	30 ans	40 ans	15 ans	10 ans	5 ans	4 ans

2.3 – Ventilation des créances selon leur échéance

2.3.1 ➤ Créances	Durées					Total
	< 3 mois	> 3 mois < 1 an	> 1 an < 5 ans	> 5 ans	À vue ou indéterminée	
Effets publics et valeurs assimilées			19 118	19 118		
Créances sur les établissements de crédit	15 000	45 000	103 400	82 300	33 435	279 135
Crédits à la clientèle	4 277	14 093	57 884	72 404	6 272	154 930
Obligations et autres titres à revenu fixe			4 954	9 652	14 605	
Actions et autres titres à revenu variable				12 761		12 761
Dépôts de garantie versés					137	137
Débiteurs divers	1 100					1 100
Comptes de stocks et emplois divers					100	100
Charges constatées d'avances	92					92
Produits à recevoir	88					88
Comptes de régularisation divers débiteurs	78					78
TOTAL DES CRÉANCES	20 636	59 093	166 238	196 235	39 944	482 145

2.3.2 ➤ Intérêts courus à recevoir	Sur prêts de trésorerie	Sur prêts d'équipement	Sur prêts immobiliers	Sur prêts douteux	Dépréciation des intérêts courus douteux	Total
	17	454	5	11	– 11	476

30
ANS
2010

La Nef participe à la création d'Energie Partagée Investissement et inaugure sa quatrième Délégation professionnelle à Toulouse. Jean-Marc de Boni est nommé Président du Directoire.

2.4 – Opérations avec la clientèle : crédits en cours

2.4.1 Répartition du risque sur l'encours des prêts au 31/12/2017

Destination des crédits	Critères d'analyse	Encours sains	Encours douteux	Encours douteux compromis	Ensemble des prêts	Ensemble en %
Crédits pour la création d'entreprises	Nombre de prêts	781	47	66	894	46 %
	Nombre de prêts en %	87 %	5 %	7 %	100 %	
	Encours	56 086	2 239	2 218	60 542	38 %
	Encours en %	93%	4 %	4 %	100 %	
	Dépréciations constatées		445	1 058	1 503	2,5 %
Crédits pour la consolidation d'entreprises	Nombre de prêts	28	4	4	36	2 %
	Nombre de prêts en %	78 %	11 %	11 %	100 %	
	Encours	1 001	206	405	1 613	1 %
	Encours en %	62%	13 %	25 %	100 %	
	Dépréciations constatées		70	102	172	10,6 %
Crédits d'investissements	Nombre de prêts	822	30	24	876	45 %
	Nombre de prêts en %	94 %	3 %	3 %	100 %	
	Encours	87 300	1 687	1 393	90 380	57 %
	Encours en %	97 %	2 %	2 %	100 %	
	Dépréciations constatées		379	844	1 222	1,4 %
Crédits de trésorerie	Nombre de prêts	126	6	12	144	7 %
	Nombre de prêts en %	88 %	4 %	8 %	100 %	
	Encours	4 344	234	619	5 196	3 %
	Encours en %	84%	4 %	12 %	100 %	
	Dépréciations constatées		102	342	444	8,5 %
Ensemble des prêts encours	Nombre de prêts	1757	87	106	1950	100 %
	Nombre de prêts en %	90 %	4 %	5 %	100 %	
	Encours	148 731	4 366	4 635	157 731	100 %
	Encours en %	94 %	3 %	3 %	100 %	
	Dépréciations constatées	–	996	2 345	3 341	100 %
	Taux de dépréciation global	–	23 %	51 %		2,1 %

→ L'encours des prêts a fortement augmenté en 2017. La qualité du portefeuille crédits a continué à s'améliorer : la part des créances douteuses ne représente plus que 6 % de l'encours et le taux global de dépréciation n'est que de 2,1 %. Les crédits destinés à la consolidation d'entreprises sont les plus risqués (38 % des prêts sont déclassés) mais ils sont peu nombreux (28 prêts), viennent ensuite les prêts de trésorerie (16 % des prêts sont déclassés).

2.4.2 Variation des créances douteuses

	2017	2016	Évolution
Valeur brute des créances douteuses	9 013	10 738	– 16%
Dépréciation des créances	– 3 310	– 3 795	– 13%
Valeur nette des créances douteuses	5 703	6 943	– 18%

2.4.4 Avances et crédits aux membres des organes d'administration et de direction

	Encours fin 2017	Encours fin 2016	% des fonds propres
Jean Rémy	3	4	0,01 %
Jean-Luc Seigneux (GAEC Champs libres...)	521	541	1,23 %
Cécile Galoselva (Etic, SCI Lyon...)	1 244	1 094	2,95 %

2.5 – Opérations avec les établissements de crédit du réseau BPCE

Les comptes de la Société financière de la Nef entrent dans le périmètre de consolidation des risques du Crédit Coopératif (92000 Nanterre) qui garantit sa liquidité et sa solvabilité.

2.5 Prêts et placements de trésorerie

	31/12/2017	31/12/2016	Évolution
Dépôts à terme au Crédit Coopératif	45 835	70 500	– 35 %
Dépôts à terme à la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes	208 200	150 845	38 %
Dépôt à vue à la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes	21 932	60 391	– 64 %
Dépôts à vue chez Natixis	1 388	1 756	– 21 %
TOTAUX	275 967	281 736	– 2 %

30
ANS

2011

Alors que la coopérative franchit le cap des 30 000 sociétaires, la Nef déménage de Villeurbanne à Vaulx-en-Velin, dans un bâtiment ayant l'ambition d'être à énergie positive : le Woopa.

2.6 – Dépréciations

2.6 ➤ Dépréciations	Dépréciations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Dépréciations à la fin de l'exercice
Dépréciations des prêts	3 795	826	1 311	3 310
Dépréciations des intérêts courus	11	2		13
Dépréciations des titres de placement	897		190	708
Dépréciations des immobilisations financières	1 347	670	74	1 944
Provisions pour risques et charges	285	119	195	209
TOTAUX	6 335	1 617	1 770	6 183

3. DÉTAILS DES POSTES DU BILAN : PASSIF

3.1 – Ventilation des dettes selon leur échéance

3.1 ➤ Dettes	Durées					Total
	< 3mois	> 3 mois < 1 an	> 1an < 5 ans	> 5 ans	À vue ou indéterminée	
Dettes envers les établissements de crédit		35 560	142 240		2 755	180 555
Opérations avec la clientèle	5 141	11 666	55 619	19 755	172 410	264 591
Versements restant à effectuer sur titres non libérés					3 800	3 800
Créditeurs divers					1 259	1 259
Comptes de passage	1 058					1 058
Dettes subordonnées					146	146
TOTAL DES DETTES	6 199	47 226	197 859	19 755	180 370	451 410

Les intérêts courus non échus s'élèvent à **934 K€**. Clientèle : le montant de 172 410 K€ à durée indéterminée additionne l'encours des livrets Nef (136 866 K€) et des sommes en attente de remboursement ou de remplacement.

3.2 – Opérations avec les établissements de crédit

En contrepartie de la collecte de ressources dont il bénéficie au titre des comptes "Nef - Crédit Coopératif", le Crédit Coopératif a consenti à la Nef l'ouverture de lignes de crédit. La ligne de crédit liée aux comptes sur livret a pris fin en février 2017, la ligne liée aux comptes chèques se terminera fin 2018.

L'évolution de ces lignes a été la suivante au cours du dernier exercice :

3.2 ➤ Lignes de refinancement	Montant des autorisations au 31/12		Évolution
	2017	2016	
Comptes sur livret Nef - Crédit Coopératif	0	158 840	- 100 %
Utilisation moyenne dans l'année	3 %	70 %	
Comptes chèques Nef - Crédit Coopératif	177 800	158 790	12 %
Utilisation moyenne dans l'année	67 %	98 %	

3.3 – Capitaux propres

3.3 ➤ Évolution des fonds propres	31/12/2017	31/12/2016	Évolution
Capital en euros	42 119 700	39 951 450	5 %
Nombre de sociétaires	38427	37979	1 %

En 2017, **109 642 nouvelles parts sociales de 30 € chacune** ont été souscrites par les sociétaires. Le résultat déficitaire de 2016 s'élevant à **- 1639 480,63 €** a été affecté au débit du compte de report à nouveau.



Le service Back Office Épargne et Flux



Jean-Luc Seigneux est élu
Président du Conseil de
Surveillance.

4. INFORMATIONS SUR LES ÉLÉMENTS HORS BILAN

- Pour le montant des engagements, se reporter au tableau figurant sous le tableau du bilan.
- Les engagements de financement donnés correspondent aux prêts accordés mais non encore débloqués.
- Les engagements de garantie se décomposent en garanties données à la clientèle pour 182 K€ et pour 65 661 K€ en garanties données au Crédit Coopératif, dans le cadre d'une convention de partage de risques qui procure un important volume de commissions à la Nef.
- Les engagements de financement reçus correspondent au montant non utilisé des lignes de crédit accordées par le Crédit Coopératif.

5. INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

5.1 ➤ Produits nets d'intérêts et produits assimilés	31/12/2017	31/12/2016
INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS		
Sur opérations avec les établissements de crédit	3 680	5 578
Sur opérations avec la clientèle	4 768	4 895
Sur obligations et autres titres à revenu fixe	797	83
Autres intérêts et produits assimilés	126	48
Total Intérêts et produits assimilés	9 371	10 604
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES		
Sur opérations avec les établissements de crédit	- 268	- 1 139
Sur opérations avec la clientèle	- 2 019	- 2 259
Autres intérêts et charges assimilés		
Total Intérêts et charges assimilées	- 2 288	- 3 397
PRODUITS NETS D'INTÉRÊTS ET REVENUS ASSIMILÉS	7 083	7 206

➡ La baisse des taux d'intérêts conduit à un fort recul des intérêts interbancaires qui n'est pas entièrement compensé par la réduction des charges d'intérêt.

5.2 ➤ Revenus des titres à revenu variable	31/12/2017	31/12/2016
Dividendes	5	14

5.3 ➤ Produit net des commissions	31/12/2017			31/12/2016		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Sur opérations avec les établissements de crédit	1 018	- 73	945	835	- 33	802
Sur opérations avec la clientèle	459	- 10	449	305		305
TOTAL PRODUIT NET DES COMMISSIONS	1 477	- 83	1 395	1 140	- 33	1 107

➡ Les commissions progressent grâce aux opérations de contre garantie réalisées avec le Crédit Coopératif et au fort développement de l'activité avec la clientèle.

5.4 ➤ Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	31/12/2017	31/12/2016
Reprises de dépréciations des titres de placement	190	161
Étalement de la prime*	- 215	- 1
Dépréciations des titres de placement	0	- 158
SOLDE DES GAINS ET PERTES SUR OPÉRATIONS DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS	- 25	2

*Lorsqu'un titre obligataire est acheté à une valeur supérieure à sa valeur d'émission, l'écart est étalé sur la durée restant à courir avant l'échéance.

5.5 ➤ Autres produits et charges d'exploitation bancaire	31/12/2017	31/12/2016
Charges refacturées à d'autres sociétés	11	10
Autres produits divers d'exploitation	233	8
Produits rétrocédés	- 26	- 7
Charges diverses d'exploitation bancaire	- 3	
SOLDE DES AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	214	11



30 ANS
2013

La Nef expérimente une plateforme de financement participatif sous forme de prêt (Prêt de chez moi), et participe à la création de TAMA [1^{ère} coopérative européenne d'investissement dans les initiatives de la transition] et du Collectif pour une Transition Citoyenne.

5.6 ➤ Charges générales d'exploitation	31/12/2017	31/12/2016
Charges de personnel	- 5 235	- 4 705
Impôts et taxes	- 334	- 337
Services extérieurs	- 2 730	- 3 224
Quote-part sur opérations d'exploitation non bancaire faites en commun	- 315	- 76
Autres charges diverses d'exploitation	- 18	- 5
TOTAL DES CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	- 8 632	- 8 347

5.6.1 ➤ Effectifs en équivalent temps plein	2017	2016
Nombre moyen de salariés pendant l'année	93	83
EFFECTIF EN FIN D'ANNÉE	96	89

➡ En 2017, la Nef a bénéficié du Crédit d'Impôts Compétitivité Emploi (CICE) pour un montant de 165 K.

5.6.2 ➤ Rémunération des membres des organes de direction et de contrôle	
Rémunération brute globale des membres du Directoire	234
Jetons de présence	néant
Dédommagements versés aux membres du Conseil de Surveillance	16
Honoraires du Commissaire aux comptes	22
Moyenne des sommes versées aux cinq personnes les mieux rémunérées	64

Code du travail : "Art.D. 3332-21-2. - Au sein des entreprises solidaires définies au troisième alinéa de l'article L. 3332-17-1, la moyenne des sommes versées [] aux cinq salariés ou dirigeants les mieux rémunérés n'excède pas, au titre de l'année pour un emploi à temps complet, cinq fois la rémunération annuelle perçue par un salarié à temps complet sur la base de la durée légale du travail et du salaire minimum de croissance." (88816 € en 2017)

5.7 ➤ Coût du risque	31/12/2017	31/12/2016
Dépréciations sur opérations avec la clientèle	- 829	- 707
Pertes sur créances irrécupérables couvertes par des dépréciations	- 750	- 699
Pertes sur créances irrécupérables non couvertes par des dépréciations	- 23	
Reprises de dépréciations sur opérations avec la clientèle	1 312	1 277
Reprises de dépréciations sur créances amorties	176	
COÛT DU RISQUE	- 113	- 129

➡ Le cout du risque est très faible pour la 3^{ème} année consécutive.

5.8 ➤ Gains ou pertes sur actifs immobilisés	31/12/2017	31/12/2016
Dépréciations sur opérations sur titres et opérations diverses	- 74	
Dépréciations des immobilisations financières	- 670	- 580
Reprises de dépréciations des immobilisations financières	74	
SOLDE DES GAINS ET PERTES SUR ACTIF IMMOBILISÉ	- 670	- 580

➡ Fortes dépréciations comptabilisées sur les filiales dédiées à la gestion d'actifs.

5.9 ➤ Résultat exceptionnel	31/12/2017	31/12/2016
Dotations aux provisions pour risques et charges	- 119	- 229
Charges exceptionnelles	- 25	- 267
Plus-values de cession sur titres	1 503	
Reprises de provisions pour risques et charges	195	198
Produits exceptionnels	35	28
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	+ 1 590	- 270

➡ Les titres de la SCI possédant l'immeuble de Vaulx-en-Velin ont été cédés à la SCI Côté Marguerite, filiale à 99,5 % de la Nef.

RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES



	2013	2014	2015	2016	2017	
1 > Capital						
A	Capital social	31 824 660	34 886 550	37 682 220	39 951 450	42 119 700
B	Nombre de parts existantes	1 060 822	1 162 885	1 256 074	1 331 715	1 403 990
2 > Opérations et résultat de l'exercice						
A	Chiffre d'affaires hors taxes	12 191 192	12 949 108	12 621 513	11 749 697	10 851 246
B	Résultat avant impôts et charges calculées (amortissements, dépréciations et provisions)	1 098 946	1 102 739	769 000	- 588 061	675 974
C	Impôt sur les bénéfices	215 507	205 900	- 220 279		
D	Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	-	-	-	-
E	Résultat après impôts et charges calculées (amortissements, dépréciations et provisions)	420 588	514 764	- 1 017 412	- 1 422 083	50 491
F	Résultat distribué	122 814	137 536	-	-	-
3 > Résultat par part de capital						
A	Résultat après impôts mais avant charges calculées (amortissements, dépréciations et provisions)	1,03	0,95	0,61	- 0,44	0,48
B	Résultat après impôts et charges calculées (amortissements, dépréciations et provisions)	0,40	0,44	- 0,81	- 1,07	0,04
C	Dividende attribué à chaque part de type "A"	0,00	0,00	-	-	-
D	Dividende attribué à chaque part de type "B" *	0,30	0,30	-	-	-
E	Dividende attribué à chaque part de type "G" *	0,45	0,45	-	-	-
4 > Personnel						
A	Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	61	62	71	83	96
B	Montant de la masse salariale	2 199 645	2 343 032	2 669 795	3 168 378	3 403 513
C	Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales ...)	1 041 675	1 052 213	1 203 407	1 342 417	1 647 306

*Les montants indiqués aux points 3 C-D et E correspondent à l'intérêt versé sur une part détenue pendant une année entière ; pour les parts souscrites ou remboursées en cours d'année, le calcul de l'intérêt est effectué prorata temporis. Les chiffres concernant les distributions de dividendes au titre de 2015 sont indiqués sous réserve de validation par l'Assemblée Générale.

RAPPORT DU CONSEIL SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

JEAN-LUC SEIGNEZ,
PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

30
ANS
2014

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire, les sociétaires votent "pour" la première banque éthique, ouvrant la voie à une demande d'extension d'agrément.

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE ET FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

→ La Société financière de la Nef est une société anonyme coopérative à Directoire et Conseil de Surveillance. Les membres du Directoire assurent la direction opérationnelle de la société et sont titulaires des mandats sociaux.

En 2017, le Directoire a été composé comme suit :

- ▶ Bernard Horenbeek
Président du Directoire depuis le 01/09/2017, mandataire social, rémunération brute depuis le 01/07/2017 : 34 000 €.
- ▶ Pierre-Emmanuel Valentin
Membre du Directoire et Président jusqu'au 31/08/2017, mandataire social, rémunération brute en 2017 : 82 541 €.
- ▶ Frédéric Moukarim
Membre du Directoire jusqu'au 14/12/2017, rémunération brute : 75 981 € (indemnité de départ incluse).
- ▶ Etienne Javelle
Membre du Directoire jusqu'au 31/05/2017, rémunération brute : 41 602 € (indemnité de départ en retraite incluse).

Ces rémunérations ne comportent pas de part variable, ni prime d'objectif, ni attribution d'actions. Le Directoire est composé de deux membres au 31/12/2017.

En 2017, le Conseil de Surveillance a été composé comme suit :

- ▶ Jean-Luc Seignez, 58 ans
Président du Conseil. Autres mandats : Cogérant du GAEC Champs Libres (entreprise agricole). Indemnité accordée au titre de l'année 2017 : 5 880 €.
- ▶ Jean-Pierre Caron, 65 ans
Vice-président du Conseil, président du Comité d'audit. Autre mandats : représentant de la Nef au Conseil de Surveillance de la Foncière Chenelet, représentant de la Nef à l'Institut for Social Banking, trésorier de la Fondation Terre de liens. Indemnité payée en 2017 : 2 850 €.
- ▶ Jean Rémy, 67 ans
Membre du Comité d'audit, Président de la commission Banque. Autre mandats : gérant de la Société de Participations d'Investissements et de Conseil (SPIC) d'Achères (78). Indemnité payée en 2017 : 2 850 €.
- ▶ Philippe Pivan, 63 ans
Président de la commission Vie Coopérative. Autres mandats : gérant de la SCI des études.
- ▶ Elsa Costanzo, 32 ans
Consultante chez Syndex.
- ▶ Cécile Galoselva, 45 ans
Autres mandats : PDGère d'Etic SAS.
Membre bénévole des Conseils d'administration de France Active, du Mouves et de Respublica.
- ▶ Charles-Henry Savary de Beauregard, 74 ans
Autres mandats : Président du Conseil de Surveillance de Nef Capital Patient, administrateur de l'association ALTER 48 Marvejols.
- ▶ Patrick Sirdey, 68 ans
Ancien Directeur Général des laboratoires Weleda.
- ▶ Crédit Coopératif
Représenté par Patrick Fellous, 59 ans, depuis le 30/09/2014.
- ▶ Association Terre de Liens
Représentée par Elisabeth Jacquin, 71 ans, membre du Conseil d'administration.
- ▶ Biocoop SA
Représentée par Orion Porta, 42 ans.
- ▶ Victor Grange, 35 ans
Représentant du Comité d'entreprise collègue Employés.
- ▶ Olivier Torrente, 31 ans
Représentant du Comité d'entreprise collègue Cadres.

Le président du Conseil de Surveillance est élu par les membres du Conseil. Il a pour rôle de garantir le bon fonctionnement de la gouvernance de la coopérative, afin que chaque personne concernée puisse y exercer pleinement son rôle selon ses responsabilités.

Chacun des membres du Conseil reçoit préalablement à chaque réunion un rapport rédigé par le Directoire sur l'activité récente de la coopérative, accompagné de tableaux statistiques et de suivi budgétaire et tous documents préparatoires relatifs aux différents points mis à l'ordre du jour ainsi que, le cas échéant, des arrêtés de comptes trimestriels. Sont également joints aux convocations ou mis à disposition sur l'intranet du conseil les procès-verbaux des séances des Comités de crédits chargés de l'attribution des crédits, et, en fin d'année, le budget prévisionnel de l'année suivante.

Au début de chaque année, une séance à laquelle est convoqué le Commissaire aux Comptes est dédiée à l'examen des comptes annuels. Chaque réunion formelle du Conseil de Surveillance fait l'objet d'un procès-verbal dans lequel sont notées les décisions prises et les éventuelles positions contradictoires exprimées par les membres du Conseil. Ce procès-verbal est soumis à l'approbation du Conseil lors de la séance suivante. Sur la base de ce document, un compte-rendu est diffusé aux sociétaires actifs.

Pendant l'exercice 2017, le Conseil de Surveillance s'est réuni à 7 reprises. Les membres du Directoire ont participé à chaque séance, ainsi qu'un représentant du Comité d'éthique et deux représentants du Comité d'entreprise élus pour 4 ans par la Délégation Unique du Personnel.



Le Service Recouvrement et Contentieux

Le Conseil se réunit également entre ses seuls membres, notamment pour fixer la rémunération du Directoire et pour une séance de bilan/perspectives de son action. Cette année, il a fait évoluer son mode de préparation et d'animation des séances vers une forme plus collective. Il retravaille actuellement ses instruments de suivi de l'activité.

Le Conseil de Surveillance dispose d'un Comité d'Audit constitué par deux de ses membres : Jean-Pierre Caron et Jean Rémy. Son rôle est de constituer une interface entre les audits externes et le Conseil de Surveillance. Il se prononce sur la qualité du contrôle interne et dégage, pour le compte du Conseil de Surveillance, une vision synthétique des différents documents liés aux audits.

Ce comité se rapproche en tant que de besoin du Commissaire aux Comptes, du Secrétaire général et d'un représentant du Crédit Coopératif.

Jean-Pierre Caron a présenté début 2017 le rapport du comité sur l'exercice précédent qui passe en revue les différents risques supportés par la Nef et fait le point sur le suivi des audits ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution), Crédit Coopératif et BPCE.

Le Conseil de Surveillance s'est adjoint un Comité d'éthique en vue d'approfondir les questions éthiques en relation avec l'activité. Le fonctionnement du Comité d'éthique fait l'objet d'un rapport spécifique dans le rapport annuel. Le Comité d'éthique n'est pas une instance de décision, mais un espace de réflexion.

Son existence se fonde sur l'idée qu'aucune organisation ne peut, en soi, être éthique. La seule chose qu'une organisation puisse faire dans cette direction est de rendre possible l'expression et la mise en œuvre de l'éthique propre aux individus.

L'ensemble des éléments dont dispose le Conseil lui permet de porter une appréciation positive sur le gouvernement de l'entreprise.

Le Conseil peut créer autant que nécessaire des commissions chargées d'étudier des thèmes particuliers ; depuis plusieurs années, une commission étudie l'évolution de la vie coopérative. Cette année a vu la création d'un comité de recrutement et d'un comité stratégique.

PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE

Une convention régissant le dispositif de contrôle interne signée avec le Crédit Coopératif fixe les modalités du contrôle, tant périodique (notamment réalisé par le Crédit Coopératif) que permanent (assuré par la Direction de l'Audit Interne et du Contrôle Permanent de la Nef). Dans la pratique, cette convention donne un droit de regard important au Crédit Coopératif sur les engagements de la Nef et se concrétise par un programme de reporting régulier des données comptables et prudentielles.

1 > Définition du contrôle interne

Les procédures de contrôle interne en vigueur à la Nef ont pour objet :

- d'une part de veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations, ainsi que des comportements des personnes, s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de l'entreprise par les organes sociaux, par les lois et règlements applicables et par les valeurs, normes et règles internes à l'entreprise ;
- d'autre part de vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux de la société reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la société.

L'objectif principal du dispositif de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise, y compris les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptable et financier.

Comme tout dispositif de contrôle, il ne saurait fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés, mais il concourt grandement à les identifier pour pouvoir les maîtriser. En 2017, la Nef a déployé au sein de ses directions opérationnelles un plan de contrôle permanent, préalablement validé par le Directoire en fin d'année 2016. Ce plan a été enrichi régulièrement et le périmètre des contrôles a été étendu afin de couvrir de façon optimale les activités de la Nef.

2 > Grandes classes de risques

> Risques de crédits

Analyse

Toute demande de crédit est formalisée sur la base d'un dossier type adapté à chaque nature de clientèle. Les études de financement sont structurées à partir de grilles d'analyse reprenant les éléments comptables, financiers et d'appréciation sur la qualité de l'emprunteur, appréhendés par les équipes commerciales au travers des entretiens qu'elles mènent avec leurs clients. Cette approche est complétée par des informations externes et internes.



30
ANS
2015

La demande des sociétaires a été entendue : la Nef obtient un nouvel agrément auprès de l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution), permettant de lancer, dès 2016, les livrets d'épargne pour les particuliers et les organismes sans but lucratif, et les comptes à vue pour les professionnels.



Décisions et délégations

Les procédures permettant l'octroi d'un crédit laissent une place grandissante à la décision décentralisée. En contrepartie, les systèmes de contrôle à posteriori sont renforcés au niveau des équipes du siège (engagements, risques, contrôle permanent).

Notation

Le système de notation interne se compose de trois critères : une note de 1 à 5 évalue la qualité financière du dossier, un pourcentage mesure le risque pris et une note de A à C évalue un agrégat de critères non financiers. La notation interne est complétée systématiquement par une consultation des informations disponibles auprès de la Banque de France (notamment de la cote BDF).

Surveillance des encours

Chaque délégation régionale réalise un point régulier sur la maîtrise des risques de ses engagements en s'appuyant sur des indicateurs d'alertes et sur sa connaissance de l'évolution de la situation financière des contreparties. Les plus gros engagements font l'objet d'une revue systématique qui est présentée régulièrement en Comité des Risques et au Conseil de Surveillance.

Gestion des clients douteux/contentieux

Les incidents de paiement et les informations défavorables sur les clients sont suivis au jour le jour par le service recouvrement amiable et contentieux qui décide du déclassement en client "douteux", conformément à la réglementation et calcule le montant de la dépréciation à enregistrer. Chaque trimestre, le comité opérationnel des risques se réunit pour contrôler et valider les déclassements et les dépréciations.

➤ Risques relatifs au traitement de l'information comptable et financière

Un arrêté des comptes est réalisé chaque trimestre et donne lieu à de nombreux contrôles par le service comptabilité

puis par le service comptabilité du Crédit Coopératif, avant transmission à l'ACPR.

Le ratio de liquidité à court terme (LCR) est calculé chaque mois.

Le risque de taux est calculé en simulant l'effet d'une fluctuation des taux d'intérêts sur le résultat de la société.

Le ratio de solvabilité est calculé chaque trimestre, lors des arrêtés comptables à l'aide d'une application commune au groupe BPCE.

Conformément aux dispositions réglementaires relatives à la surveillance et au suivi des risques financiers, ces ratios ont fait l'objet d'un suivi régulier au cours de l'année 2017 et ont été régulièrement présentés à l'organe de Surveillance.

➤ Risques opérationnels

La maîtrise des risques opérationnels repose sur un dispositif associant prévention et contrôle. Ce dispositif implique tous les acteurs de l'entreprise et tout particulièrement les Directions opérationnelles.

Le dispositif s'appuie sur la méthodologie du Groupe BPCE, reposant d'une part sur un référentiel des normes et méthodes et d'autre part sur l'outil de gestion spécifique, PARO (Pilotage Analyse Risques Opérationnels). Le référentiel décline les normes applicables en matière de collecte d'incidents et pertes ainsi qu'en matière d'évaluation des risques opérationnels et de leur niveau de maîtrise.

En 2016/2017, la Nef a amorcé un travail de mise à jour de sa cartographie des risques afin d'y intégrer les risques liés au projet de transformation de la Nef et à l'élargissement de son périmètre d'activités. Ces travaux se poursuivront en 2018.

Afin de renforcer ce dispositif, la Nef s'est dotée d'une Politique de Sécurité des Systèmes d'Information (PSSI), qui est un cadre de référence regroupant des éléments stratégiques en matière de sécurité des systèmes d'information

(directives, procédures, codes de conduite, règles organisationnelles et techniques).

En matière de poursuite d'activité, la Nef, qui a procédé à la mise à jour de son Plan d'Urgence et de Poursuite d'Activité en 2016, a testé celui-ci en 2017.

➤ Risques de non-conformité

Le risque de non-conformité est défini par le Comité de Bâle comme un risque de sanction judiciaire, administrative ou disciplinaire, de perte financière, d'atteinte à la réputation, du fait de l'absence de respect des dispositions législatives et réglementaires, des normes et usages professionnels et déontologiques, propres aux activités des banques.

Le dispositif de maîtrise du risque de non-conformité s'appuie sur un corpus procédural formalisé et diffusé aux collaborateurs, notamment en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Il s'appuie également sur une veille réglementaire permanente, sur la sensibilisation et la formation des collaborateurs.

Par ailleurs, un Comité d'agrément se réunit avant la mise en marché d'un nouveau produit ou d'une nouvelle activité, ainsi qu'en cas de transformation significative d'un produit ou d'une activité existant. Il décide de la mise en marché après avoir consulté les avis experts métiers et l'avis de conformité.

Toute nouvelle documentation administrative ou commerciale à destination des clients est soumise à relecture et validation du service conformité qui contrôle le bon respect des règles relatives à la protection de la clientèle.

Un reporting des risques de non-conformité à l'organe associant (Crédit Coopératif) est réalisé chaque semestre et un reporting annuel sur les pratiques commerciales et la protection de la clientèle est adressé chaque année à l'ACPR.

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

30
ANS
2016

Après une expérimentation réussie en 2015, la Nef lance Zeste, plateforme de financement participatif sous forme de dons. Cette même année, Pierre-Emmanuel Valentin est nommé Président du Directoire.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

À l'Assemblée Générale de la Société financière de la Nef,

I - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société financière de la Nef, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Comité d'Audit.

II - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour

l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Comme indiqué en note 1.1. de l'annexe, votre société constitue, pour couvrir les risques inhérents à son activité de crédit, des provisions qui sont évaluées ligne à ligne et inscrites en diminution de l'actif. Nous nous sommes assurés par sondage de la pertinence des estimations retenues pour ces provisions individuelles. Nos travaux ne nous ont pas conduits à relever d'éléments susceptibles de remettre en cause le caractère raisonnable des modalités retenues pour ces estimations et des évaluations qui en résultent.
- Plus généralement, les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

IV - Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux sociétaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents adressés aux sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels.

V - Informations résultant d'autres obligations égales et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société la Nef par l'Assemblée Générale du 21 mai 2016.

Au 31 décembre 2017, le cabinet EXPONENS Conseil et Expertise était dans la 14^{ème} année de sa mission sans interruption.

VI - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au Comité d'Audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

VII - Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un

30
ANS

2017

Malgré une année chahutée, la Nef dépasse trois caps symboliques : 50 M€ de crédit débloqués dans l'année - 40 M€ de capital - 100 M€ de livrets. Bernard Horenbeek est nommé Président du Directoire.

audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci. Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffi-

sants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles

de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 6 avril 2018

Exponens Conseil & Expertise

Stéphane CUZIN, Associé

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Aux sociétaires,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-58 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à ce même article et relatives à

l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'Assemblée Générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale

En l'application de l'article L.225-88 du Code de Commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil de Surveillance.

Cession de parts de la SCI Carré de Soie par la Nef à la SCI Côté Marguerite

Personnes concernées : Bernard Horenbeek, Pierre-Emmanuel Valentin membres du Directoire.

Modalités : cession de 3 120 parts pour un prix de 1 497 600 € à la SCI Côté Marguerite, filiale à 99,5 % de la Nef.

Motifs de l'opération : simplification de l'organigramme et revalorisation des titres de la SCI Carré de Soie.

Conventions déjà approuvées par l'Assemblée Générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'Assemblée Générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Paris, le 6 avril 2018

Exponens Conseil & Expertise

Stéphane CUZIN, Associé

N'oubliez pas !



VOUS POUVEZ TÉLÉCHARGER

la liste détaillée des projets financés par la Nef et le Rapport Annuel 2017 sur le site Internet de la Nef !

www.lanef.com

Rejoignez-nous aussi sur **f** et **t**

Les termes "banque éthique" et/ou "banque" dans l'ensemble des rapports et des communications de la Nef sont à comprendre comme un concept définissant une manière de faire de la banque, et non comme une définition actuelle de notre établissement. La Nef est un établissement de crédit spécialisé, habilité à recevoir des fonds du public.

Photos des salariés de la Nef en 2017, sauf absents les jours de prise de vue.

Conception • Bimp Communication • Crédits photographiques : Nicolas Robin @ la Nef • Photos couverture, emprunteurs de la Nef : @ Emmanuel Mury, La Maison du Vrac, Le Vers Libre, Salses Nord Solagri, Titi Floris • Imprimé avec des encres végétales conformes à la législation européenne 94/62 EC sur les emballages et leurs déchets, support papier 100 % recyclé et labellisé FSC. • Impression • Rivet Presse Édition, certifiée Imprim'vert et FSC - Mars 2018.





Social

Ecologie

Culturel

laNef
finance éthique

La Nef
Immeuble Woopa
8 avenue des Canuts - CS 60032
69517 Vaulx-en-Velin Cedex
Tél : 04 72 69 08 60
Courriel : lanef@lanef.com

www.lanef.com
Rejoignez-nous sur **f** et **t**

